juin 2016
61
Bulletin d'information de la ville de Saint-Pair-sur-Mer

le saint pairais mag

LA MANCHE NORMANDIE À SON TOUR

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016

DU 26 JUIN AU 4 JUILLET

DIMANCHE 26 JUIN / L'ÉTAPE GRAND DÉPART RANDONNÉE CYCLISTE — MONT-SAINT-MICHEL > UTAH BEACH > CARENTAN

JEUDI 30 JUIN / CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES ÉQUIPES — SAINTE-MÈRE-ÉGLISE

SAMEDI 2 JUILLET / 1RE ÉTAPE — MONT-SAINT-MICHEL > UTAH BEACH

DIMANCHE 3 JUILLET / 2E ÉTAPE — SAINT-LÔ > CHERBOURG-EN-COTENTIN

LUNDI 4 JUILLET / 3E ÉTAPE — GRANVILLE > ANGERS

Brittany Ferries
Maîtres Laitiers du Cotentin Normandie
SUPPORTERS DU GRAND DÉPART 2016

Tour de France Manche 2016
@LeTour_LaManche
@letour_lamanche
#TDFmanche

Le Tour de France
MANCHE NORMANDIE
GRAND DÉPART 2016

tourdefrance-manche.fr

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers et susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
- **les samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Ramassage des ordures ménagères

Saint-Pair-sur-Mer : mercredi
Kairon : mercredi
Déchetterie de Mallouet :
route de Mallouet
50400 Granville
02 33 91 92 60.
Les encombrants et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.
Hiver : lundi au samedi de 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. fermé le jeudi les jours fériés.
Été (1er juillet au 30 août) de 9 h à 18 h, lundi au samedi (sauf jours fériés) fermé le dimanche et jours fériés

Élections

Pour toute inscription sur les listes électorales, s'adresser au service « Elections », se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois). Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 décembre 2016 (12 h 00) dernier délai.
Les Saint-Pairais ayant déménagé à l'intérieur de la Commune doivent le signaler au service afin de connaître leur nouveau bureau de vote.

Avis Pratique

Office de Tourisme
71 place De Gaulle - 02 33 50 52 77
contact@saintpairsurmer-tourisme.com
www.saintpairsurmer-tourisme.com

Mairie 255, rue de la Mairie - 02 33 50 06 50
mairie.stpair@wanadoo.fr - www.saintpairsurmer.fr

Médiathèque
place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque.stpair@orange.fr

Police Municipale
274, rue de la Mairie - 02 33 50 09 60

Postes de secours (en juillet et août)
Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale
rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Santé et services
Hôpital de Granville : 02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie Antoine & Coudrin : 02 33 50 06 43

Médecins
Dr BAUSTIER et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU - 14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI et Dr MOLÉ-MÉQUIN
437 rue du Vieux Château - 02 33 50 13 62

Infirmiers(ères)
Mmes L. GERMAIN et LETELLIER
12a, rue de la Plage - 06 59 88 05 01
Mmes FAURE et KESHVADI
43, rue du Vieux Château - 06 08 21 72 05
Mmes FINCK, FOUBERT et GARNIER
14, rue Ste-Anne - 02 33 51 36 87
Mme MH. MOULIN - 02 33 61 04 26

Centre de soins Actions Santé
Centre de Soins Infirmiers Saint-Michel
59 rue St-Michel - 02 31 43 89 52

Dentistes
Dr JUIN et Dr ROPARTZ
5, rue des Alizées - 02 33 50 20 20
Dr PIEL - 161, rue Sainte-Anne - 02 33 91 74 44

Kinésithérapeutes
Centre AQUASANTÉ
31 rue Ampère - 02 33 69 31 46
M. Frédéric VOUILLOUX
96 rue Ch Mathurin - 02 33 50 55 00
M. Clément JANNEQUIN
Les Fougères - 68 rue de Scissy - 06 89 31 73 36

Ostéopathe
Sophie VALLANTIN – 76, rue Saint-Michel
07 68 12 66 06 - svallantin.osteo@gmail.com

Pédicures podologues
Mme S. PONCELET-DUVAL - Villa St-Henri
133, rue Sainte-Anne - 02 33 90 78 95
Mme E. HALLAIS
14 rue Ste-Anne - 06 74 07 18 32
Mme A. DESREMEAUX - 3320 route Nationale
La Marechallerie - 02 33 90 11 91
M.C. LEHERICY - 31 rue Ampère - 02 33 68 67 94

Diététiciennes
Mme A.C. PESQUEREL - 114 route de Lézeaux
ou 437 rue du Vieux Château - 06 30 41 00 08
Mme C. HUET - 31 rue Ampère - 02 33 69 10 05

édito

Lors des deux longs ponts du mois de Mai, nous avons pu constater combien notre territoire de Granville terre et mer était apprécié et attirait toujours plus de visiteurs, séduits par l'offre d'activités et la qualité des infrastructures à disposition. Dans ce secteur très concurrentiel en France, nous sommes bien conscients que les ressources économiques générées par le tourisme sont vitales pour notre territoire, notamment pour garantir des emplois mais aussi permettre la présence de commerces de proximité ouverts à l'année, commerces d'ailleurs très appréciés pour leur qualité, dont nous avons la chance de pouvoir bénéficier dans notre ville.

Depuis plusieurs semaines, nos services municipaux ont mis les bouchées doubles pour offrir dès le début de l'été, les meilleures conditions d'un accueil agréable aux touristes qui auront choisi Saint-Pair-sur-mer comme destination de villégiature mais aussi pour vous, habitants à l'année ou en résidence secondaire. C'est dans cette optique que, forts du classement déjà acquis de commune touristique, nous affirmons depuis plusieurs mois notre ambition de faire de Saint-Pair-sur-Mer une destination touristique attractive et reconnue, en obtenant d'ici la fin du mandat l'appellation de station classée de Tourisme. Cette labellisation, gage de professionnalisme et reconnaissance de la qualité d'une destination, nécessitera de répondre à un cahier des charges très exigeant, notamment en offrant une programmation d'activités et d'événementiels importante et variée.

En ce sens, l'été 2016 s'annonce remarquablement séduisant. Plusieurs dates et animations incontournables sont d'ores et déjà à noter dans vos agendas. Dès le 2 juillet, la caravane publicitaire suivie de l'imposant peloton des 198 coureurs du Tour de France cycliste traverseront notre ville lors de la première étape de l'épreuve, longue de 188 km, qui reliera le Mont-St-Michel à Utah Beach/Ste-Marie-du-Mont. Située au 50e km de cette étape, notre ville bénéficiera d'une très large couverture médiatique ainsi que d'une animation d'ampleur sur notre territoire communal. C'est vous également, à travers votre présence massive sur les bords des routes, qui contribuerez à valoriser notre territoire et sans doute à donner envie à des téléspectateurs du monde entier de venir découvrir notre si belle région. C'est enfin en accueillant du mieux possible les très nombreux visiteurs attendus que nous saurons être d'excellents ambassadeurs de notre magnifique territoire. Ensuite, se succéderont durant les deux mois de juillet et d'août, le « Treiz'animé » et le plus beau feu d'artifice du département, les concerts gratuits du mardi, les tournois sportifs et animations de plage, la soirée inaugurale du festival « Jazz en Baie », les nombreuses expositions de peinture ou de sculpture et bien d'autres rendez-vous encore dont vous trouverez les détails au sein de ce bulletin municipal.

Ce numéro 61 du « St-Pairais Mag » vous permettra par ailleurs de réaliser un très large tour d'horizon de l'activité de notre municipalité, dans les nombreux domaines d'actions dont nous avons la charge (scolaire, social, travaux, urbanisme, vie associative...). Maire de Saint-Pair-sur-Mer depuis maintenant plus de deux ans, je souhaite saluer l'investissement important et sans faille des 26 élus qui m'accompagnent dans la gestion de notre ville et plus spécialement l'énorme travail fourni par mes adjoints et par les agents de notre collectivité. Je souhaite également vous remercier pour la qualité des relations que j'entretiens avec vous et la volonté de la quasi-totalité des personnes rencontrées de valoriser notre ville et de permettre au plus grand nombre d'y résider avec des conditions de vie agréables et partagées par tous. En l'attente d'une prochaine rencontre, il me reste à vous souhaiter une très agréable lecture de ce « St-Pairais Mag » mais également de passer un très bel été, à Saint-Pair-sur-Mer ou ailleurs, entourés de ceux qui vous sont chers.

Votre MAIRE, Bertrand SORRE

Dominique TAILLEBOIS
Adjoint en charge des Travaux

le point en images sur les travaux

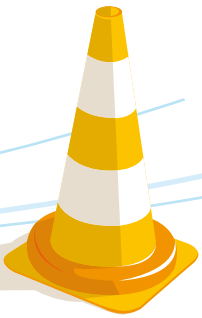

Guy LECROISEY
Adjoint en charge du Cadre de Vie, des Aménagements Urbains et de la Sécurité Publique

Deux nouvelles passerelles installées sur le Thar

La lutte contre les submersions marines ou fluviales est une des préoccupations majeures des élus St-Pairais, soucieux de garantir la sécurité des habitants et de leurs biens. Lors de chaque épisode de grande marée conjuguée à de fortes pluies, le Thar, situé à Kairon, aime à sortir de son lit, risquant ainsi de mettre en danger les habitations situées sur ses berges. Deux points noirs étaient depuis longtemps identifiés. Il s'agissait des passerelles situées rue de Belle Rive et au Seuil Marin, qui ralentissaient voire bloquaient totalement le débit naturel du fleuve, essentiellement parce que les tabliers de ces passerelles se révélaient trop bas et faisaient donc obstacle.

Pose passerelle Belle-Rive

En collaboration avec le S.M.B.C.G. (Syndicat mixte des bassins versants des côtiers granvillais) œuvrant notamment pour une gestion équilibrée et durable des cours d'eau et de leurs berges, les élus ont décidé de remédier à ces problèmes. Les deux passerelles existantes ont donc été entièrement démontées puis remplacées par des passerelles flambant neuves, faites d'un tablier métallique et habillées de bois, alliant ainsi sécurité et esthétique. De plus, celle de Belle Rive a été rehaussée de 50 cm et celle du Seuil Marin, de 70 cm, afin que l'écoulement se fasse désormais sans difficulté et que plus aucun débordement ne se produise. Ces travaux, d'un montant total de 95 000 € TTC et entièrement financés par le budget de la ville ont été réalisés par l'entreprise LAFOSSE et fils, basée à Sannerville (14) et spécialisée dans les travaux fluviaux et de réhabilitation des cours d'eaux.

Pose passerelle Seuil Marin

Avant travaux Belle-Rive

Destruction et évacuation tablier Belle-Rive

Avant travaux Seuil Marin

Destruction et retrait longrine Seuil Marin

De nouveaux candélabres dans les rues de la ville

En collaboration avec le S.D.E.M (Syndicat départemental d'énergies de la Manche), la fin de l'année 2015 et le début de cette année 2016 ont été synonymes d'importants travaux d'enfouissement des réseaux aériens (téléphone et éclairage public), notamment dans le but de sécuriser ces installations mais aussi dans un souci d'esthétisme. Et tout naturellement, une fois les travaux terminés, les poteaux bois ou ciment, pour beaucoup installés depuis de nombreuses années ont été démontés. Dans un premier temps, ce sont la rue de Buhot, la rue Mallais, la rue du Moulin à Vent et la rue du Vieux Château, qui ont vu l'arrivée de nouveaux candélabres, beaucoup plus esthétiques et surtout nettement moins gourmands en énergie, car équipés de leds. Puis dernièrement, c'était au tour de la rue de la Corniche et de l'avenue Lebel de recevoir ces nouveaux équipements et de voir enfin disparaitre les fils aériens. « L'effacement des réseaux va bien entendu de pair avec ces nouveaux candélabres. Les lignes électriques et téléphoniques sont désormais enfouies, à l'abri des forts coups de vent et un fourreau est par ailleurs systématiquement mis en attente pour la fibre optique à venir très prochainement », déclare Bertrand SORRE, Maire de la ville. Il ajoute : « C'était dans notre programme lors des dernières élections, arriver à diminuer d'au moins 30% la consommation d'énergie liée à l'éclairage public. »
Pour l'ensemble de ces rues, qui ne comptent pas moins de 90 nouveaux candélabres, le coût total des équipements, posés par l'entreprise locale Cegelec, basée à Granville, se chiffre à près de 200 000 € TTC.

Des ganivelles pour protéger les dunes de Kairon

Le gravelot à collier interrompu, un habitant de longue date de l'embouchure du Thar.

Au printemps 2015, des ganivelles avaient déjà été installées au niveau du blockhaus de Kairon, afin d'empêcher l'accès sur le cordon dunaire, déjà fragilisé par les attaques de la mer lors des grandes marées mais aussi pour permettre à cette zone naturelle de se végétaliser durablement tout en accueillant des oiseaux qui y nidifient ainsi en toute quiétude.
Début avril, la municipalité a décidé d'en ajouter sur le parking situé face à la mer, à l'embouchure du Thar. Ce sont donc plus de 500 m de ganivelles portées par 220 poteaux qui ont été déployées, un travail qui a été réalisé par les employés du service voirie de la ville. Une opération exécutée totalement en régie et qui aura couté 16 000 € TTC d'achat de fourniture.
« On s'aperçoit que le sable se déplace de plus en plus. Lors de la dernière tempête, en février dernier, il avait envahi la route. Ces ganivelles sont destinées à retenir ce sable de volage et donc à protéger la dune, mais aussi à favoriser le développement de la végétation et à permettre aux oiseaux de venir y nicher en toute tranquillité. Et puis, il y a aussi l'esthétique du bois qui contribue à donner à ce bord de mer un côté sauvage, très apprécié des habitants et des touristes, nombreux à venir admirer ici la rencontre de la rivière avec la mer », précise Guy LECROISEY, adjoint en charge du cadre de vie.

Les autres chantiers en cours

Travaux d'enfouissement des réseaux et renforcement des canalisations d'eau potable rue du Thar et de Belle-Rive.

Travaux d'Assainissement et disparition des canalisations en plomb, rue Saint-Michel.

GRAND DÉPART
DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE
À SON TOUR

Réclamée par beaucoup lors des élections en 2014 et très attendue depuis plusieurs mois par les nombreux abonnés à la téléphonie mobile, la 4G arrive prochainement à Saint-Pair-sur-Mer !!

Déploiement de la téléphonie mobile 4G sur Saint-Pair

La 4G, c'est la quatrième génération des standards pour la téléphonie mobile. Succédant à la 2G et la 3G, elle permet le « très haut débit mobile », c'est-à-dire des transmissions de données à des débits théoriques supérieurs à 100 Mbit/s, voir supérieurs à 1 Gbit/s.
Après plus de deux années de discussion et de négociation avec les opérateurs nationaux, nous pouvons annoncer le déploiement très prochainement de cette technologie de pointe à Saint-Pair-sur-Mer, d'abord par « Orange » début juillet puis par « Free Mobile », dès septembre 2016.
Les installations techniques nécessaires sont en cours d'implantation dans l'enceinte et en haut du château d'eau, situé rue des Delles. Leur activation interviendra dès les travaux terminés et les abonnés de ces deux opérateurs bénéficieront dès lors d'une réception améliorée et d'un service beaucoup plus performant sur l'ensemble du territoire communal.

Pour réduire la fracture numérique, le déploiement de la fibre optique...

Où en est-on ?

Le syndicat mixte « Manche Numérique » développe un plan de desserte de la fibre optique sur l'ensemble du département de la Manche, prévu sur quinze années. D'un coût total de près de 360 millions d'euros, le « plan fibre » sera déployé en trois tranches de cinq années.
Sur le territoire de Granville terre et mer, la Communauté de Communes a accepté de financer plus de 1,5 million d'euros pour l'ensemble des communes qui seront au final desservies. Grâce à cet investissement important, notre ville de Saint-Pair-sur-Mer va voir le déploiement de la fibre optique débuter au second semestre 2016 pour être opérationnelle en fin du 1er semestre 2017 pour une première tranche puis progressivement sur l'ensemble du territoire communal pour fin 2019.
Le câble optique, installé par un technicien spécialisé, empruntera les passages des réseaux téléphoniques existants : en souterrain lorsque le réseau est enterré ou en aérien jusqu'au branchement dans les habitations. A ce titre, plusieurs habitants ont d'ailleurs reçu début avril, par courrier, une demande d'élaguer leurs arbres qui présentaient une gêne identifiée par les entreprises en charge du diagnostic pour le développement en aérien.
Une demande de pré-raccordement sera à effectuer à la fin des travaux de passage de la fibre, en allant sur les sites :
www.manchenumérique.fr ou sur eligibilite.manchenumerique.fr
Le coût du pré-raccordement à supporter par les habitants est d'ores et déjà fixé à 50 €, si souscription à une offre très haut débit et 400 € sans souscription d'offre. Quatre opérateurs sont actuellement présents sur cette opération et proposeront leurs offres : il s'agit de COMCABLE, K-Net, OZONE et WiBox.
Enfin, Manche Numérique s'est engagé à tenir des réunions publiques d'information à la population à l'automne 2016, afin de répondre aux nombreuses questions que pourra soulever l'arrivée de cette technologie performante, tant attendue sur notre commune, aujourd'hui bien mal desservie en ADSL.

Renseignements : Manche Numérique au 02.33.77.83.60
ou par mail : http@manchenumerique.fr

MANCHE numérique
syndicat mixte

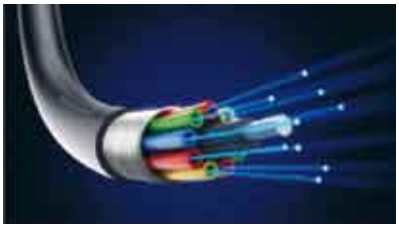

S.M.A.A.G
goélane

Qualité des eaux de baignade : où en est-on ?

Article rédigé par
Bertrand SORRE
Maire en St-Pair-sur-Mer
en concertation avec
Guy LECROISEY
Président du S.M.A.A.G.
(Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise)
et **Gérard DIEUDONNE**
Président du S.M.B.C.G.
(Syndicat Mixte du Bassin versant des Côtiers Granvillais)

A l'issue de la saison estivale 2014, j'avais souhaité que soit consacré dans le Saint-Pairais n°57, un dossier spécial sur la qualité des eaux de baignade tant l'enjeu du point de vue économique et sanitaire est d'une importance capitale pour notre territoire et son avenir. A la veille de l'ouverture d'une nouvelle saison de baignade, il m'est apparu opportun de faire le point sur la qualité des eaux de baignade des plages de Saint-Pair-sur-Mer et son évolution.

A l'issue de la saison 2015, la totalité des plages de Saint-Pair-sur-Mer est conforme à la directive des eaux de baignade (2006/7/CE en date du 15/02/2006) et c'est une excellente nouvelle. Ce classement, je vous le rappelle, a été établi selon les modalités de cette directive en intégrant les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés au cours des 4 dernières années. Sur les trois plages, deux (Casino et Rocher Saint-Gaud ou la Grâce de Dieu) présentent une qualité suffisante et une (Kairon) une bonne qualité. Au regard de ces résultats, il apparaît que l'amélioration est, d'ores et déjà, perceptible sur le classement de la plage de la Grâce de Dieu qui, souvenons-nous, avait été déclarée non conforme à la directive, en 2013 et en 2014. Si cette amélioration ne l'est pas encore sur le classement de celle du Casino, elle l'est si l'on se restreint à ne prendre en compte que les résultats des analyses de l'année 2015. Il semble donc que les efforts consentis portent leurs fruits mais la prudence reste de mise.

Aussi, j'invite tous les propriétaires des habitations concernées à donner suite aux demandes de rendez-vous faites par le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG) pour effectuer le contrôle de conformité des branchements et ceux qui ont à effectuer des travaux de mise en conformité à les entreprendre, sachant que le syndicat peut leur faire bénéficier d'une subvention. Je les incite vivement à le faire dans un souci de bien être qui va, à mon sens, bien au-delà des intérêts particuliers et relève bien plus de l'intérêt général.

De leur côté, les collectivités, chacune dans leur domaine de compétences, continuent à œuvrer au quotidien pour reconquérir la qualité de l'eau. C'est cette synergie qui nous permettra tous ensemble d'atteindre un niveau de qualité de l'eau à la hauteur de notre cadre de vie, qui vous en conviendrez j'en suis sûr, est d'une qualité exceptionnelle. (Contact SMAAG : Tél.02.33.91.30.27 ou mail : contact@smaag.fr)

Tout espoir reste donc permis mais il en va aujourd'hui encore un peu plus qu'hier de votre implication dans cette reconquête. Je compte donc sur vous pour relever ce défi qui s'impose à nous tous.

Quelle surveillance va être effectuée cet été pour prévenir des pollutions et ainsi garantir la santé des baigneurs ?

L'enjeu de cette surveillance des eaux de baignade est de garantir la santé des populations, notamment en prenant des mesures parfois contraignantes comme d'interdire la baignade sur nos plages. Le S.M.B.C.G, en concertation avec les élus va poursuivre ce qu'on appelle une gestion active. Pour ce faire, des sondes sont placées à plusieurs endroits dans les rivières afin de détecter au plus vite des pollutions en cours. Si tel est hélas le cas, alerté jour et nuit par les techniciens du S.M.B.C.G., je pourrai très rapidement décider par arrêté de fermer la plage à la baignade avant qu'un prélèvement de l'A.R.S. ne l'impose et soit comptabilisé pour le classement 2015. En cas de fermeture, et même si la météo parait très clémente, il faudra au minimum 48 h avant que des résultats fiables soient donnés par l'A.R.S. et donc que la plage soit à nouveau autorisée à la baignade.

En conclusion, la situation est sous haute surveillance et la santé des populations sera garantie quoi qu'il arrive, mais souhaitons aussi qu'une météorologie favorable (sans orage violent) associé au travail accompli depuis plusieurs années permettent enfin de vivre un été sans fermeture de plage à la baignade.

Classements de qualité 2015

L'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) de Normandie a transmis à la Mairie les classements de qualité des eaux de baignade des trois plages de Saint-Pair-sur-Mer, à l'issue de la campagne de prélèvements 2015. Ces classements portant sur quatre années de prélèvements (2012-2015) sont les suivants :

Plage face à la piscine
78 prélèvements

Eaux de baignade de qualité suffisante

★★★ Excellent
★★ Bon
★ Satisfaisant
— Mauvais

Plage La Grâce de Dieu
77 prélèvements

Eaux de baignade de qualité suffisante

★★★ Excellent
★★ Bon
★ Satisfaisant
— Mauvais

Plage de Kairon
77 prélèvements

Eaux de baignade de bonne qualité

★★★ Excellent
★★ Bon
★ Satisfaisant
— Mauvais

A noter que les deux plages surveillées par les sauveteurs de la S.N.S.M. entre le 1er juillet et le 31 août présentent des eaux de baignade de qualité suffisante face à la piscine et de bonne qualité à Kairon. Pour l'été 2016, l'A.R.S. en concertation avec la Maire a prévu une nouvelle campagne de 20 prélèvements sur chacune des trois plages, en souhaitant que les résultats n'obligent pas à de nouvelles fermetures à la baignade.

finances

Jean LEMOIGNE
Adjoint en charge
des Finances

Edwige CHAUVIN
Déléguée
au suivi des budgets

Approuvé le 25 Mars dernier par le conseil municipal, le compte administratif est un document relatant l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées dans l'année 2015.
Il se divise en deux grandes parties : le fonctionnement et l'investissement.
Dans chaque partie on retrouve les dépenses et les recettes.

Section de fonctionnement

Recettes réelles

- Les produits des services (cantine, garderie, centre de loisirs, locations...) 273 953 € ;
- Les impôts et taxes, il s'agit principalement des taxes foncières et d'habitation mais aussi du prélèvement sur le produit des jeux du casino, la taxe de séjour... 3 238 542 € ;
- Les dotations, subventions et participations de l'état ou organismes publics 1 419 793 € ;
- Les autres produits de gestion courante, on y trouve les loyers de l'ehpad et du casino 631 904 € ;
- Les produits exceptionnels 25 435 €.

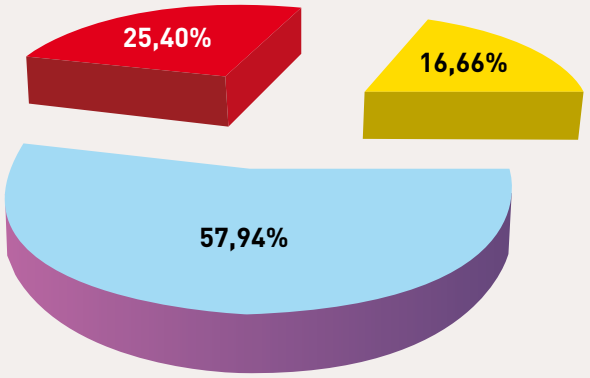

Structure des produits réels

- Ressources fiscales
- Dotations et participations
- Autre produits réels

Dépenses réelles

- Les charges à caractère général, il s'agit des dépenses nécessaire à la gestion quotidienne des services de la commune 1 117 118 € ;
- Les charges nettes de personnel (salaires et charges sociales) 2 082 019 € ;
- Les autres charges de gestion courante, principalement les subventions aux associations, au CCAS, à l'office du tourisme, au SDIS... 734 740 € ;
- Les charges financières constituées du remboursement des intérêts d'emprunt 368 693 € ;
- Les charges exceptionnelles 17 844 €.

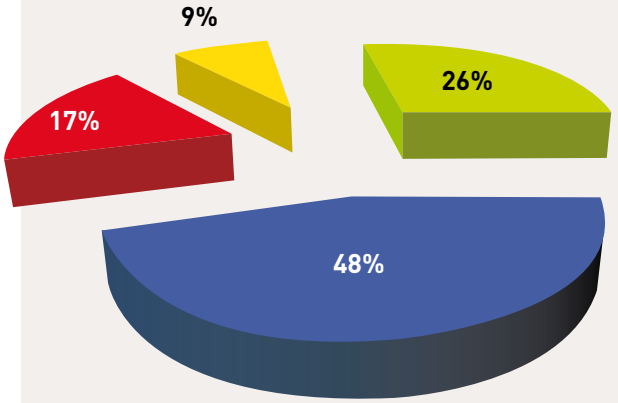

Structure des charges réelles

- Personnel
- Contingents, participations, subventions
- Charges financières
- Autres charges réelles

A ces charges réelles s'ajoutent les opérations d'ordre, c'est-à-dire des écritures comptables n'entrainant pas de décaissement telles que les dotations aux amortissements qui permettront le renouvellement des investissements 1 097 839 €.

Section d'investissement

Recettes

- Les subventions d'investissement reçues 45 725 € ;
- Les dotations et fonds divers tels que le FCTVA et la taxe d'aménagement 314 583 € ;
- Les emprunts 1 000 959 €, il s'agit de la renégociation de prêt ;
- Les opérations d'ordre, dotations aux amortissements, opérations patrimoniales 3 202 321 €.

Dépenses

- Les dépenses d'immobilisations 1 115 294 € ;
- Les opérations d'équipement (modernisation de la voirie, éclairage public...) 1 085 094 € ;
- Le remboursement du capital des emprunts 1 668 677 € dont 1 000 000 € de renégociation de prêt.
- Les opérations d'ordre 2 168 384 €.

La différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement nous a permis de dégager une capacité d'autofinancement de 1 269 212 € qui pourra être affectée en 2016 à la section d'investissement et permettre le financement des projets d'équipement

subventions aux associations

Le 12 mai 2016, le conseil municipal s'est réuni et a voté des subventions en faveur des associations saint pairaises. Chaque dossier de demande dûment complété, a été étudié et validé par la commission des finances.
Ont été votées les sommes suivantes :

USSP Football	9 800 euros
Pongistes Saint Pairais	5 500 euros
plus deux fois 7 500 euros aides à l'emploi	
Aide exceptionnelle en faveur de Jean Michel Carquin, pongiste qualifié pour les championnats du monde « vétérans » en Espagne	400 euros
Tennis Club	35 000 euros
Espace Rando	250 euros
Les Sitelles	200 euros
Pétanque Saint Pairaise	100 euros
Scrabble	130 euros
Espéranza	500 euros
Anciens Combattants	310 euros

Kairon Amitié	300 euros
La Saint Pairaise Notre Dame de la Baie	350 euros
Comité de Jumelage Saint Pair/Houffalize	1500 euros
Saint Pair Modern Jazz	250 euros
Qi Gong	130 euros
Espace Théatre	800 euros
Ombres et Lumières	500 euros
St Pair Vivum	100 euros
Cigale Do Brazil	500 euros
Amicale du Personnel	11 870 euros
Brume	200 euros
La Récré (association des parents d'élèves de l'école Anne Frank)	1305 euros

Tous les ans et après étude des dossiers, la commune de Saint-Pair-sur-Mer accorde une aide financière à un certain nombre d'associations originaires du Pays Granvillais ou de la Basse Normandie.
Ont été votées les subventions suivantes :

Comité d'organisation du Carnaval de Granville	4 000 euros
Harmonie Cap Lihou	1 800 euros
Ciné Débat de Granville	200 euros
District football de la Manche (foot de plage)	100 euros
Université Inter Ages	50 euros
Ligue de l'enseignement	200 euros

A également été votée le principe d'une subvention de 16,50 euros par séance pour les associations qui interviennent à l'école Anne Frank lors des ateliers périscolaires.

Une aide de 15 euros est apportée pour chaque Saint Pairais âgé de moins de 18 ans et pratiquant une activité sportive dans le Pays Granvillais et dont l'activité n'existe pas à St Pair.
Ont été votées les subventions suivantes :

EVG Natation	330 euros
Hand Ball	375 euros
Judo Club	60 euros
Karaté Kaï	180 euros
Basket Club	90 euros
Archers donvillais	15 euros

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE À SON TOUR

office culturel

Véronique ALTMAYER
Présidente de l'Office Culturel

Depuis le 1er janvier 2016, la compétence tourisme est devenue intercommunale et donc a été transférée à la Communauté de Communes Granville Terre et Mer. En conséquence, la ville de Saint-Pair-sur-Mer a délégué les missions de culture, patrimoine, communication et évènementiel à l'EPIC office culturel institué par délibération du conseil municipal le 11 décembre 2015.

Cet office culturel est dirigé par Madame Laurence Varin-Auguste et a la responsabilité d'assurer les spectacles et la médiation culturelle, d'initier, favoriser, organiser et coordonner toutes les manifestations autour du patrimoine et de la culture. L'office culturel gère également la communication de la ville, notamment le site internet, la conception du bulletin municipal (St-Pairais), le guide des associations. Il peut apporter son concours à la réalisation des évènements destinés à renforcer la notoriété de la ville ainsi qu'à l'animation permanente de la station. Il apporte son concours matériel, financier, logistique et humain à la vie associative saint-pairaise.
Depuis le 2 mars 2016, Véronique Altmayer en assure la présidence et Bertrand Sorre, maire de la commune a été élu vice-président. Le comité de direction de l'EPIC Office Culturel est constitué de 29 membres, 15 titulaires et 14 suppléants désignés parmi les élus de Saint-Pair-sur-Mer ainsi que des représentants des activités culturelles, commerciales, de loisirs et des structures liées au patrimoine. Ses membres se réunissent au minimum six fois par an.

Office Culturel
85, route de Granville
50380 Saint-Pair-sur-Mer
02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr
www.saintpairsurmer.fr

Projet de restauration de l'Oratoire Saint-Gaud

La Fondation du Patrimoine, la ville et l'office culturel de Saint-Pair-sur-Mer et l'association Saint-Pair Vivum ont décidé de s'associer pour sauver l'oratoire Saint-Gaud. Attesté dans un cartulaire de l'abbaye du Mont Saint-Michel, la présence de l'oratoire est confirmée au XIIIe siècle. Idéalement situé rue Ste-Anne, à deux pas du cœur de bourg, ce bâtiment peu visible et badigeonné par du béton a besoin d'une grande restauration afin de retrouver un caractère plus authentique. Cet oratoire abrite plusieurs statues dont une d'un évêque mitré en bois daté fin XIV début XVe siècle et inscrit aux monuments historiques depuis 2012.
En partenariat avec la ville de Saint-Pair-sur-Mer, la Fondation du Patrimoine et Saint-Pair Vivum lancent une grande campagne de souscription afin de financer la restauration de ce batiment emblématique de Saint-Pair-sur-Mer. L'association est présente tous les jeudis sur le marché et l'oratoire sera ouvert au public également le jeudi matin durant l'été.

programme estival 2016

- Tour de France
- Expositions
- Brocante
- Concerts, feux d'artifice
- Manifestations nationales
- Animations de plage
- Balades découvertes
  sorties pêcherie et pêche à pied
- Espace Rando
- Balades commentées
- Associations
- Médiathèque
- Enfants
- Casino JOA
- Animations jeunes

Juin

- Mercredi 22 **Espace Théâtre** : 20h30 représentation de fin d'année des ateliers Théâtre « Enfants » Salle Michel Fraboulet
- Jeudi 23 **Espace Théâtre** : 20h30 Pièce de théâtre par l'atelier adultes « 5 filles » Salle Michel Fraboulet
- Vendredi 24 **Tour de France** : Manifestation labélisée par l'association du grand Départ du Tour de France 20h30 lecture théâtralisée par l'association ESPACE THEATRE « Des coulisses de la petite Reine aux lumières du Tour de France » – salle Michel Fraboulet
- Samedi 25 Maison paroissiale : 20h30 : **concert** « Chorale de l'écho du Roc » 100 choristes à l'Eglise de Saint-Pair. – Renseignements au 02 33 50 06 63
- Du 25 Juin au 31 août **Art sous les clochers** : l'artiste Benoît DELOMEZ exposera ses œuvres "l'étrange pouvoir des petits riens" dans l'église Saint-Laurent de Kairon installation visible tout l'été de 10h à 19h. Entrée libre. www.artsouslesclochers.fr / arts.clochers@gmail.com
- Du 26 juin au 04 juillet inclus **Tour de France** : Manifestation labélisée par l'association du grand Départ du Tour de France Galerie ATTIA - une exposition collective à Saint-Pair-sur-Mer sur le Grand Départ du Tour de France 2016 nous semble être une véritable opportunité pour restituer de nouveau au Vélo toutes ses lettres de noblesse. Chaque artiste livrera une approche personnelle de l'événement en lien avec son univers graphique et plastique. L'exposition se veut originale, contemporaine, esthétique. L'Atelier Galerie ATTIA proposera également aux écoles des visites et des rencontres avec les artistes - de 11h à 13h et de 15h à 19h et nocturnes à préciser – vernissage le 2 juillet la Cie Espace Théâtre proposera des lectures théâtralisées sur le thème du vélo et de la Normandie.
- Dimanche 26 **Tour de France** : Manifestation labélisée par l'association du grand Départ du Tour de France Cyclo tourisme organisé par ASO – course sur le circuit du Tour de France – Départ à 9h du mont Saint-Michel pour relier Carentan – passage à Saint-Pair à 11h45 – 2500 à 5000 coureurs.
- Dimanche 26 **Fête de l'école Anne Frank** – Toute la journée
- Du 27 au 03/07 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – Mme Paulette LEPESANT– ouvert tous les jours de 10h – 12h et de 14h à 18h
- Du 28 au 04/07 **Exposition sur le Tour de France** au Casino JOA – (affiches, vélos, livres)
- Mardi 28 **Espace Rando** : Les marches toniques du mardi – Rendez-vous à 14h place de la Liberté – 12km en 2 h 30 – Renseignements 02 33 60 61 00
- Mardi 28 **Concours de Pétanque** – association de la pétanque saint-pairaise – Prix POZZO – en doublettes vétérans– début des jeux à 14h au boulodrome de Saint-Pair.
- Jeudi 30 **Espace Rando** : Soirée à Saint-Pair vers Hacqueville – départ à 20h place de la Liberté - participation 2 € - Renseignements 07 86 13 95 73

Juillet

- Tous les dimanches **concerts** au CASINO JOA
- Tous les mercredis **concert privé** à la porte des îles mais pouvant être entendu de la digue
- **Ciné en plein air** 1 juillet / 1 août avec buffet ouvert à tous – porte des îles
- Du lundi au vendredi : A partir de 13h45 : **Tournoi de Bridge** : maison paroissiale, rue Charles Mathurin. Renseignements au 02 33 51 35 29
- Tous les jeudis : A 19h45 : **Tournoi de Bridge** : maison paroissiale, rue Charles Mathurin. Renseignements au 02 33 51 35 29
- Juillet/Août : **AQUARIDE** – toboggan géant – embouchure du Thar
- Jusqu'au 04/07 **Exposition sur le Tour de France** au Casino JOA – (affiches, vélos, livres)
- Jusqu'au 04/07 **Exposition à la médiathèque** de Saint-Pair « Le tour du Tour en Normandie » aux horaires d'ouverture de la Médiathèque
- En Juillet et Août – **Trampoline** plage de Saint-Pair (sous réserve)
- De Juin à Octobre **Exposition en extérieur** « promenade du soleil couchant » « Ils ont fait la légende du Tour... » Manifestation labélisée par l'association du grand départ du Tour de France.
- Du 13/07 au 31/08 Médiathèque : **Exposition** « pêcheries de la Baie du Mont Saint-Michel ». Aux horaires d'ouverture de la médiathèque.
- Tous les lundis **Marché à la ferme de Crécey** - 17h à 19h30 - Du producteur au consommateur.
- Tous les jeudis **Pétanque Saint-Pairaise** – A partir de 13h30 - concours amicaux de pétanque ouverts à tous – renseignements au 02 33 49 48 73
- Jusqu'au 3 **Exposition chapelle Sainte-Anne** – Mme Paulette LEPESANT - ouvert tous les jours de 10h – 12h et de 14h à 18h
- Samedi 2 **Tour de France** : Passage du Tour de France « Kairon et Saint-Pair »
- Samedi 2 **Tour de France** : Manifestation labélisée par l'association du grand Départ du Tour de France 50 kilomètres - Sur la plage de Kairon, « Beach Art » par J. BENART en l'honneur du passage du Tour de France.
- Samedi 2 **Tour de France** : Manifestation labélisée par l'association du grand Départ du Tour de France. De 9h30 à 16h - au centre équestre de Kairon plage, « fêtons ensemble le passage du tour de France » retransmission de la course sur grand écran, animations diverses.
- Samedi 2 Pédalo Ciné : à partir de 19h – « pédalo ciné » en plein air sur le terrain en herbe à côté du Fitness parc. Concept original permettant la diffusion d'un film sur grand écran tout en pédalant. Projection du film « le vélo de Ghislain Lambert » à 22h30. Gratuit

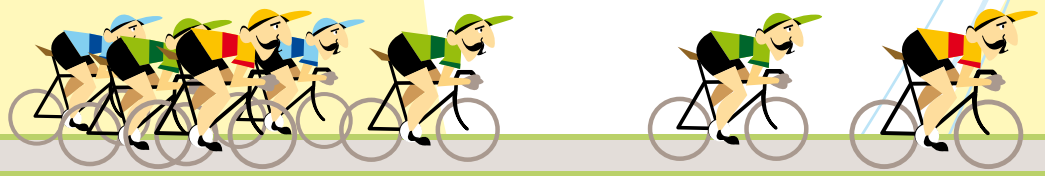

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE À SON TOUR

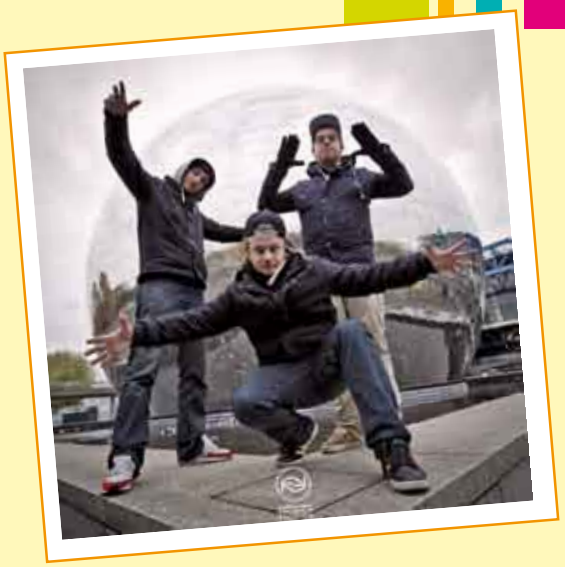

- Du 04 juillet au 19 Août **Nager grandeur nature** – dans la retenue d'eau de mer plage de Saint-Pair – 10 € la séance ou 45 € les 5 séances – Rens. au 06 14 29 75 46
- Du 4 au 10 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – M. Yves PETIT LOISEL photographies « Au hasard des rues » – ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- Lundi 4 **Balade commentée** à découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h - 2 € - rdv devant l'Office de Tourisme – inscriptions au 02 33 50 52 77
- Lundi 4 **Visite de l'église de Saint-Pair** – 14h – rdv à l'office de tourisme 2 € - inscription OT 02 33 50 52 77
- Lundi 4 **Animations Jeunes** 10/15ans ! Permanence inscription et rens de 9h30 à 12h et de 16h à 19 - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Mardi 5 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h rendez-vous à l'Office de tourisme – 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 5 **Animations Jeunes** 10/15ans ! Permanence inscription et rens de 10h à 12h30 et de 14h à 17h préparons le local jeunes - Rdv local jeune près du tennis club 06 26 58 82 42
- Mardi 5 **Les renk'arts du Mardi** : concert gratuit place Charles de Gaulle avec le groupe « PHASES CACHÉES »
- Du 7 au 13 **Tennis Club** – Tournoi jeunes et vétérans - renseignements au 02 33 50 02 75
- Mercredi 6 **Animations Jeunes** 10/15ans ! Permanence inscription et renseignements de 10h à 12h30 et de 14h à 18h grand tournoi de foot à 5Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Jeudi 7 **Espace Rando** : Soirée à Carolles – départ à 20h place de la Liberté et à 20h15 à l'Eglise de Carolles - participation 2 € - Renseignements au 07 86 13 95 73
- Jeudi 7 **Animations Jeunes** 10/15ans ! de 14h à 18h Beach-games Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Jeudi 7 **Espace Rando** : Soirée à Carolles – départ à 20h place de la Liberté et à 20h15 à l'Eglise de Carolles - participation 2 € - Renseignements au 07 86 13 95 73
- Vendredi 8 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! 9h30 à 18h30 sortie à Cobac Parc - suppl de 11 € .16 places maxi (prévoir pique-nique et maillot de bain) - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Samedi 9 **Découverte d'une pêcherie** : 15h30 rdv à l'Office de Tourisme – durée 3h – 6 € adultes et 3 € enfants – Renseignements et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Samedi 9 **Après-midi « mousse »** de 14h à 17h sur la plage de entre le poste de secours et le casino
- Samedi 9 **Tournoi Estival du Tennis de Table** - Les samedis du Ping ! A 10h : jeunes nés après le 31/12-2001 – 11h30 : Estivants et moins de 1000 points. – 13h30 : Estivants et moins de 1300 points 15h30 : Toutes catégories. Infos et inscriptions au 06 61 70 66 01.
- Du 11 au 17 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – « M. Gilles LEBRETON » ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h
- Lundi 11 **Balade commentée** à découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h – 2 € - rdv devant l'Office de Tourisme – inscriptions au 02 33 50 52 77
- Lundi 11 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Permanence inscription et renseignements de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 gyropode à partir de 12 ans. 12 places maxi - suppl de 11 € Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Mardi 12 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h – rendez-vous à l'Office de tourisme - 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 12 **Espace Rando** : Après-midi à le Tanu – départ à 14h place de la Liberté et à 14h30 à l'Eglise du Tanu – suivi d'un goûter participation 2 € Renseignements au 07 86 13 95 73
- Mardi 12 **Judo d'été** : 10h à 17h30 - Animation JUDO d'été sur l'aire sablée en face de la salle - Polyvalente – Renseignements M. Sevaux 06 84 52 61 51

- Mardi 12 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! de 9h à 18h Sortie à Festyland - 15 places maxi suppl de 11 € (prévoir pique-nique) - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Mardi 12 **Les renk'arts du Mardi** : concert gratuit place Charles de Gaulle avec le groupe « Faut qu'ça guinche »
- Du 13 au 20 **Concours de dessins** : le dépôt de dessin se fait à la médiathèque avant 16h le 20. Le thème « dessine-moi le Tour de France ». Remise des prix vendredi 22 juillet à 18h à la médiathèque
- Mercredi 13 **Le Treiz'animé** – dès 20h de nombreuses animations dans le centre-ville avec les groupes « The Joe's » « Garo riff » et en déambulation « Boogers Ghetto Blaster Party » et les cigales do Brazil.
- Mercredi 13 **le Treiz'animé** : 23h – Feu d'artifice – le plus beau de la Manche
- Mercredi 13 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! De 10h à 16h30 grand tournoi de tennis de table (prévoir pique-nique) - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Vendredi 15 **Balade commentée** de Kairon – rdv à 10h à l'église de Kairon – 2 € Inscription 02 33 50 52 77
- Vendredi 15 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! de 10h à 12h Aquaride (prévoir maillot de bain) rdv embouchure de Thar et de 15h à 17h Bubble Bump 16 places maxi - rdv au stade - supll de 11 € Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Samedi 16 **Tournoi Estival du Tennis de Table** - Les samedis du Ping ! A 10h : jeunes nés après le 31/12-2001 – 11h30 : Estivants et moins de 1000 points. 13h30 : Estivants et moins de 1300 points – 15h30 : Toutes catégories. Infos et inscriptions au 06 61 70 66 01.

- Samedi 16 Casino JOA : **Soirée Clubbing** de 22h à 3h au bar du casino Joa Casino 2, rue de la plage - 02 33 91 34 00
- Dimanche 17 Casino JOA à 18h **concert** - Alex Cloutier - Rendez-vous sur la terrasse du casino. 2, rue de la plage - 02 33 91 34 00
- Samedi 16 Maison paroissiale : 20h30 : **concert** « d'orgue » à l'Eglise de Saint-Pair. libre participation aux frais – Renseignements au 02 33 50 06 63
- Du 18 au 21 **Qi Gong** – Stage estival de Qi Gong – salle de motricité de l'école Anne Frank Renseignements au 06 73 56 17 92
- Du 18 au 24 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – ZAVAROF – « ÉGRÉGORES » ouvert tous les jours de 11h à 19h
- Lundi 18 **Visite de l'église de Saint-Pair** – 14h – rdv à l'office de tourisme – 2 € inscription OT 02 33 50 52 77
- Lundi 18 **Balade commentée** à découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h - 2 € rdv devant l'Office de Tourisme - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Lundi 18 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Tournoi de Pétanque de 16h à 18h - Rdv local jeune - 06 26 58 82 42
- Lundi 18 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Soirée casino de 18h - 21h30 - Prévoir pique-nique - 16 Places Maxi ! 06 26 58 82 42
- Du 18 au 22 **Espace Théâtre** : stage pour enfant à partir de 8 ans - Du lundi au vendredi de 15h à 18h Salle Michel Fraboulet - 75 € Renseignements et inscriptions au 06 81 33 08 49
- Mardi 19 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h – rendez-vous à l'Office de tourisme – 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 19 **Découverte d'une pêcherie** : 12h rdv à l'Office de Tourisme (prévoir pique-nique) – durée 3h – 6 € adultes et 3 € enfants Renseignements et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 19 **Les renk'arts du Mardi** : concert gratuit place Charles de Gaulle avec le groupe « Angry Beards duo »
- Mercredi 20 **Concours de châteaux de sable** – rdv à 14h30 à Kairon plage devant le poste de secours – gratuit
- Mercredi 20 **Nager grandeur nature** – Aquathlon dans la retenue d'eau de mer plage de Saint-Pair – ouverts à tous Renseignements au 06 14 29 75 46

- Mercredi 20 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Money-drop + puissance4 de 10h à 12h RDV local jeune - inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Mercredi 20 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Paddle à Montmartin-sur-Mer de 13h à 17h30 15 places maxi - Supplément de 11 € - Prévoir tenue adaptée et chaussures fermées. RDV local jeune - inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Jeudi 21 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Tournoi de tennis de 13h30 à 16h30. Possibilité d'amener sa raquette - prévoir chaussures adaptées - RDV local jeune Inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Jeudi 21 **Découverte de la pêche à pieds** : 13h rdv à l'Office de Tourisme durée 3h 6 € adultes et 3 € enfants. Rens et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Jeudi 21 **Espace Rando** : Soirée à Saint-Pierre Langers – départ à 20h, place de la Liberté et à 20h15 à l'église de Saint-Pierre Langers- participation 2 € - Renseignements au 07 86 13 95 73
- Vendredi 22 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! VTT + kayak dans la forêt de Fougères de 8h15 à 18h - RDV local jeune - Supplément de 11 € - Prévoir Pique-nique - 15 places maxi Inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Vendredi 22 **Soirée Clubbing** de 22h à 3h au bar du casino Joa Casino - 2, rue de la plage 02 33 91 34 00
- Samedi 23 **Médiathèque** : 14h30 « récits et conte de la mer » par Jean-Pierre Le Goff (public adulte / ado)

- Samedi 23 **Soirée Clubbing** de 22h à 3h au bar du casino Joa Casino - 2, rue de la plage 02 33 91 34 00
- Samedi 23 21h - eglise de Saint-Pair - « AXIS » **Voix et lumières** - entrée libre
- Dimanche 24 **Concert** au Casino Joa Casino à 18h - FlowerPower Rendez-vous sur la terrasse du casino. 2, rue de la plage - 02 33 91 34 00
- Dimanche 24 **Brocante – vide grenier** – de 8h à 18h – place des Loisirs - 2,50 € le mètre linéaire – inscription OT 02 33 50 52 77
- Lundi 25 **Balade commentée** à découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h - 2 € - rdv devant l'Office de Tourisme – inscriptions au 02 33 50 52 77
- Lundi 25 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Hockey / Base-Ball de 14h à 16h - RDV au stade Permanence inscriptions et renseignements de 10h à 12h30 ou au 06 26 58 82 42
- Du 25 au 31 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – M. Jean-Michel LEPAGE. Mes sculptures sont dans la nature, ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et 14h30 à 19h
- Mardi 26 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Aquaride à Kairon de 10h à 12h - RDV à l'embouchure du Thar - Prévoir maillot de bain. Inscriptions et rens au 06 26 58 82 42
- Mardi 26 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h rdv à l'Office de tourisme - 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 26 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! tournoi de dodgeball de 14h à 16h - RDV au local jeune- Inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Mardi 26 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! tournoi de Kem's de 16h à 18h - RDV au local jeune- Inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Mardi 26 **Les Renk'arts du mardi** – concert gratuit place Charles de Gaulle avec le groupe « KHEVLOH »

- Mercredi 27 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Laser Games de 13h à 17h30 - RDV au local jeune - Supplément de 11 € - 15 places maxi Inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Mercredi 27 **Skim school Tour** :Toute la journée sur la plage de Saint-Pair – ouverts à tous
- Mercredi 27 Balade : 19h - **Balade sur l'environnement maritime** avec l'association « le dit de l'eau » dans le cadre du projet "De la terre à la mer et vice et versa" « Avec ou sans rivière, les eaux vont à la mer » Avec Sandrine Quillet (sciences et histoire des sciences), Claire Garrigue contes), Christophe Leblond (à confirmer) avec space drum, flûtes et chansons - Départ : accueil public 19h00 parking de l'Eglise pique-nique en cours de promenade, adultes et enfants dès 6 ans, adapté personnes déficientes mentales – gratuit réservations Office de Tourisme Saint-Pair 02 33 50 52 77
- Mercredi 27 20h : **inauguration de l'éclairage du stade de football** du Croissant avec en ouverture de soirée match amical entre US Mont Saint Michel / Avranches VS US Granville
- Jeudi 28 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Permanence inscription et renseignements de 15h à 21h30 fêtons la fin de mois - barbecue party - 20 places maxi - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Jeudi 28 **Football de plage** : 15h30 plage de Saint-Pair – ouverts à tous
- Jeudi 28 **Espace Rando** : Soirée à Saint-michel des Loups, départ à 20h place de la Liberté et à 20h15 à l'Eglise de Saint-Michel des Loups participation 2 € - Rens au 07 86 13 95 73
- Jeudi 28 **Concert** : 21h concert au Pont Bleu
- Vendredi 29 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Accrobranche à Antrain - RDV au local jeune- Prévoir Pique-nique - 15 places maxi Supplément de 5,10 € - Inscriptions et renseignements au 06 26 58 82 42
- Vendredi 29 **Balade commentée** de Kairon – rdv à 10h à l'église de Kairon 2 € - Inscription au 02 33 50 52 77
- Vendredi 29 Soirée Clubbing de 22h à 3h au bar du casino Joa Casino - 2, rue de la plage - 02 33 91 34 00
- Samedi 30 Soirée Clubbing de 22h à 3h au bar du casino Joa Casino - 2, rue de la plage - 02 33 91 34 00
- Samedi 30 **Découverte d'une pêcherie** : 10h rdv à l'Office de Tourisme durée 3h – 6 € adultes et 3 € enfants. Rens et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Samedi 30 Maison paroissiale : 20h30 **concert** « ensemble de musique baroque » « les Ondes Galantes » à l'Eglise de Saint-Pair libre participation aux frais – renseignements au 02 33 50 06 63

Août

- Du lundi au vendredi : A partir de 13h45 : **Tournoi de Bridge** maison paroissiale, rue Charles Mathurin. Renseignements au 02 33 51 35 29
- Tous les jeudis : A 19h45 : **Tournoi de Bridge** maison paroissiale, rue Charles Mathurin. Renseignements au 02 33 51 35 29
- Tous les dimanches **concerts** au CASINO JOA
- Tous les mercredis **concert** privé à la porte des îles mais pouvant être entendu de la digue
- **Ciné** en plein air 1 juillet / 1 août avec buffet ouvert à tous – porte des îles
- Juillet/Août **AQUARIDE** – toboggan géant – embouchure du Thar
- En Juillet et Août – **Trampoline** plage de Saint-Pair (sous réserve)
- Du 04 juillet au 19 Août **Nager grandeur nature** – dans la retenue d'eau de mer plage de Saint-Pair – 10 € la séance ou 45 € les 5 séances Renseignements au 06 14 29 75 46
- De Juin à Octobre **Exposition en extérieur** « promenade du soleil couchant » « Ils ont fait la légende du Tour : des dates, des faits, des hommes... » Manifestation labélisée par l'association du grand départ du Tour de France.
- Tous les jeudis **Pétanque Saint-Pairaise** – A partir de 13h30 - concours amicaux de pétanque – ouverts à tous – renseignements au 02 33 49 48 73
- Lundi 1 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Permanence inscription et renseignements de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 tournoi de Beach Volley et de 17h à 19h - jeux insolites - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42

- Du 1 au 07 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – Mme Thérèse HAMELIN ouvert tous les jours de 10h à 21h
- Du 1 au 10 **Tennis Club** Tournoi séniors et + de 35 ans rens au 02 33 50 02 75
- Lundi 1 **Balade commentée** à découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h – 2 € rdv devant l'Office de Tourisme inscriptions au 02 33 50 52 77
- Lundi 1 **Visite de l'église de Saint-Pair** – 14h – rdv à l'office de tourisme – 2 € inscription OT 02 33 50 52 77
- Mardi 2 Animations Jeunes 10/15 ans ! de 10h à 12h Gyropode 12 places maxi - suppl de 11 € et de 14h à 16h soft archery et de 16h à 18h goûter explosif et jeux divers - Rdv local jeune près du tennis club 06 26 58 82 42
- Mardi 2 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h – rendez-vous à l'Office de tourisme 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 2 **Médiathèque** : 15h « Sinbad le marin » par le théâtre de la presqu'île hall multi fonction
- Mardi 2 **Découverte de la pêche à pieds** : 14h30 rdv à l'Office de Tourisme durée 3h - 6 € adultes et 3 € enfants. Renseignements et inscriptions 02 33 50 52 77
- Mardi 2 **Les Renk'arts du mardi** – concert gratuit place Charles de gaulle avec le groupe « MATCHET »
- Mercredi 3 Animations Jeunes 10/15 ans ! 10h à 12h Tournoi de puissance 4 et de 14h à 17h Enigmes policières grandeur nature - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Mercredi 3 **Découverte d'une pêcherie** : 11h30 rdv à l'Office de Tourisme (prévoir pique-nique) durée 3h 6 € adultes et 3 € enfants - Renseignements et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Du 3 au 10 **Concours de dessins** : le dépôt de dessin se fait à la médiathèque avant 16h le 10, le thème « dessine-moi la pêche à pieds ». La remise des prix aura lieu le vendredi 12 Août à 18h à la médiathèque

- Mercredi 3 **Concours de châteaux de sable** – rdv à 14h30 à Kairon plage devant le poste de secours – gratuit
- Jeudi 4 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! de 10h à 12h Money Drop et de 14h à 17h30 pétaca speedminton Rdv local jeune près tennis club - 06 26 58 82 42
- Jeudi 4 **Espace Rando** : Soirée sur les chemins Saint-Pairais – départ à 20h place de la Liberté - participation 2 € - Renseignements 07 86 13 95 73
- Du 05 au 7 **Festival photo paysage et nature** - exposition d'une quinzaine de photographes - Salle Michel Fraboulet
- Vendredi 5 20h **Balade** avec l'association « le dit de l'eau »: Dans le cadre du festival Jazz en Baie.
  Promenade spectacle crépusculaire science, conte et musique (ambiance jazz) « Notes bleues ».
  La science nous emmène en bord de mer, elle dit le ciel, elle dit la vague, elle dit aussi l'intelligence des règles. Le conte se joue des règles et la musique en cherche toutes les fantaisies. Heure bleue, note bleue, la vague tence. L'eau d'une mer montante nous chatouille les pieds, les pieds dansent. Il y a du jazz dans l'air.
  Avec Sandrine Quillet (sciences et histoire des sciences), François Epiard (contes), Rénald Fleury (violoncelle et voix). Départ : 20h pour aller vers le couchant parking de l'Eglise (pique-nique en cours de promenade), adultes et enfants dès 6 ans, adapté personnes déficientes mentales - gratuit -
  réservations Office de Tourisme Saint-Pair 02 33 50 52 77
- Vendredi 5 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! 9h30 à 18h30 Sortie à Cobac Parc - 15 places maxi
  suppl de 11 € - (prévoir pique-nique et maillot de bain) - Rdv local jeune près tennis club - 06 26 58 82 42
- Vendredi 5 **Jazz en Baie** : Concert d'ouverture du festival – place Charles de Gaulle avec une ouverture spécial « Brazil » avec Bel Air de Forro et Banda Black Rio – gratuit. Tous les rens. www.jazzenbaie.com
- Samedi 6 **Découverte d'une pêcherie** : 14h30 rdv à l'Office de Tourisme – durée 3h
  6 € adultes et 3 € enfants – Renseignements et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Samedi 6 **Tennis de table** : tournoi de Harbat le tennis de table des années 1930-1960 salle Roger Padet.
  Renseignements au 06 61 70 66 01.
- Samedi 6 Maison paroissiale : 20h30 : **concert** « musique baroque » 15 hautbois et 15 bassons à l'Eglise de Saint-Pair – Rens au 02 33 50 06 63
- Lundi 8 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! Permanence inscription et renseignements de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 tir à la carabine
  12 places maxi - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Du 8 au 14 **Exposition** chapelle Sainte-Anne - Poteries au grès du temps ouvert tous les jours de 10h à 19h
- Mardi 9 **Espace Rando** : Après-midi à Carolles– départ à 14h place de la Liberté et à 14h15
  au parking du lude, suivi d'un goûter participation 2 € - Renseignements au 07 86 13 95 73
- Lundi 8 **Balade commentée** à découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h – 2 € - rdv devant l'Office de Tourisme - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 9 Animations Jeunes 10 ? 15ans ! de 10h à 12h Tournoi de kem's et de 14h à 17h Beach Games - Rdv local jeune près tennis club - 06 26 58 82 42
- Mardi 9 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h - rendez-vous à l'Office de tourisme – 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 9 **Les Renk'arts du mardi** – concert gratuit place Charles de gaulle avec le groupe « Les Malentendus »
- Mercredi 10 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! de 13h à 18h Paddle à Montmartin - 15 places maxi - suppl de 11 € (prévoir tenue adaptée) - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Jeudi 11 Casino JOA : 21h30 **concert** sur la terrasse du bar de la plage en amont du feu d'artifice.

- Jeudi 11 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! de 14h à 21h30 Journée de clôture (nombreuses surprises) + barbecue - réservation obligatoire - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Jeudi 11 23h **Feu d'artifice** sur la plage de Saint-Pair-sur-Mer en face du Casino
- Vendredi 12 **Balade commentée** de Kairon – rdv à 10h à l'église de Kairon – 2 € - Inscription au 02 33 50 52 77
- Vendredi 12 **Animations Jeunes** 10/15 ans ! de 10h à 12h Tournoi de tennis et de 13h30 à 17h30 Bowling - 15 places maxi - suppl de 5,10 € - Rdv local jeune près du tennis club - 06 26 58 82 42
- Dimanche 14 **Skim school Tour** : Toute la journée sur la plage – ouverts à tous
- Du 15 au 21 **Exposition** chapelle Sainte-Anne M. CAMPION & Mme SEILLÉ peintures & sculptures, ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h à 19h
- Lundi 15 **Balade commentée** à la découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h - 2 € - rdv devant l'Office de Tourisme – inscriptions au 02 33 50 52 77
  Lundi 15 Concours officiel de pétanque - à partir de 9h30. Infos au 02 33 49 48 73

- Lundi 15 **Messe de l'assomption** : **messe du 15 Août** en plein air avec repas « moules-frites » Renseignements maison paroissiale 02 33 50 06 63
- Lundi 15 **Visite de l'église de Saint-Pair** – 14h – rdv à l'office de tourisme 2 € - inscription OT 02 33 50 52 77
- Mardi 16 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h - rendez-vous à l'Office de tourisme – 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 16 **Les Renk'arts du mardi** – concert gratuit place Charles de gaulle avec le groupe « Pas vu pas pris »
- Mercredi 17 Maison paroissiale : 20h30 **concert** « Musique originale de la grande Europe » à l'Eglise de Saint-Pair
  renseignements au 02 33 50 06 63

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE À SON TOUR

- Jeudi 18 **Découverte d'une pêcherie** : 12h30 rdv à l'Office de Tourisme (prévoir pique-nique) durée 3h - 6 € adultes et 3 € enfants – Renseignements et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Samedi 20 **Découverte d'une pêcherie** : 12h30 rdv à l'Office de Tourisme (prévoir pique-nique) durée 3h – 6 € adultes et 3 € enfants - Renseignements et inscriptions au 02 33 50 52 77
- Samedi 20 **Tournoi Estival du Tennis de Table** - Les samedis du Ping ! A 10h : jeunes nés après le 31/12-2001 – 11h30 : Estivants et moins de 1000 points.
  13h30 : Estivants et moins de 1300 points
  15h30 : Toutes catégories. Infos et inscriptions au 06 61 70 66 01.
- Samedi 20 **Tennis de table** : 20h – loto salle Michel Fraboulet
  Renseignements au 06 61 70 66 01
- Dimanche 21 **Tennis de table** : 14h – loto salle Michel Fraboulet – Renseignements au 06 61 70 66 01
- Lundi 22 **Balade commentée** à découverte du patrimoine Saint-Pairais 10h – 2 € - rdv devant l'Office de Tourisme – inscriptions au 02 33 50 52 77
- Mardi 23 **Balade commentée** du patrimoine Balnéaire – 10h – rendez-vous à l'Office de tourisme – 2 € - inscriptions au 02 33 50 52 77
- Du 22 au 28 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – PHYLAU – peinture au café – ouvert tous les jours de 10h à 19h
- Vendredi 26 **Balade commentée** de Kairon – rdv à 10h à l'église de Kairon – 2 € - Inscription au 02 33 50 52 77
- Samedi 27 **Tournoi Estival du Tennis de Table** - Les samedis du Ping ! A 10h : jeunes nés après le 31/12-2001 – 11h30 : Estivants et moins de 1000 points. – 13h30 : Estivants et moins de 1300 points – 15h30 : Toutes catégories. Infos et inscriptions au 06 61 70 66 01.
- Mardi 30 **Concours de Pétanque** – association de la pétanque saint-pairaise – Prix GEANT CASINO – en doublettes vétérans
  début des jeux à 14h au boulodrome de Saint-Pair.

Septembre

- Samedi 3 **Forum des associations** : de 14h à 18h00 à la salle Michel Fraboulet
- Mardi 6 **Espace Rando** : Les marches toniques du mardi à Avranches
  Rendez-vous à 14h place de la Liberté – 12km en 2 h 30 – Renseignements au 07 86 13 95 73
- Dimanche 11 **Vide grenier – brocante** organisée par l'association Bouj@kairon – route de la folliotte – Renseignements et réservations auprès d'Isabelle Le Saint : 06 37 82 92 16. Pierre Lagneau : 06 27 39 00 67. Bar de la Plage : 02 33 50 33 25
- Dimanche 11 **Espace Rando** : Marche pour l'association LAPOM 0 Saint-Pair – départ à 14h place de la Gare (Médiathèque) participation exceptionnelle 3 € - Renseignements au 07 86 13 95 73
- Du 12 au 18 **Exposition** chapelle Sainte-Anne – Mme BOUTELOUP PLOMBIN–– ouvert tous les jours de Mme BOUTELOUP PLOMBIN–– ouvert tous les jours de lundi, mardi et mercredi de 15h à 19h – jeudi et vendredi de 11h à 13h et de 15h à 19h – samedi et dimanche de 11h à 19h
- Mardi 13 **Espace Rando** : Après-midi à Coudeville sur Mer – départ à 14h place de la Liberté et à 14h15 à l'Eglise de Coudeville sur Mer– suivi d'un goûter participation 2 € - Renseignements au 07 86 13 95 73
- Les 17 & 18 **Art sous les clochers** : l'artiste Benoît DELOMEZ exposera ses œuvres "l'étrange pouvoir des petits riens" dans l'église Saint-Laurent de Kairon installation visible tout l'été de 10h à 19h. Entrée libre. www.artsouslesclochers.fr / arts.clochers@gmail.com
- Les 17 & 18 **Journées Européennes du Patrimoine**
- Samedi 17 Saint-Pair Vivum : 18h **conférence** « Saint-Pair de 1900 à 1939 – l'éveil » salle Michel Fraboulet – ouvert à tous.
- Dimanche 18 **Balade commentée** du patrimoine balnéaire – rdv à 14h à l'Office de tourisme – inscription 02 33 50 52 77
- Mardi 20 **Espace Rando** : Les marches toniques du mardi « Traversée de la Baie avec un guide »– Rendez-vous à 14h place de la Liberté 12km en 2 h 30 – Renseignements au 06 85 91 46 14
- Mardi 27 **Espace Rando** : Les marches toniques du mardi – Rendez-vous à 14h place de la Liberté – 12km en 2 h 30 – Renseignements

Ce Guide de voyage, financé par le Pays de la baie du Mont Saint-Michel, vise à dynamiser l'activité et l'attractivité touristique de notre destination « Baie du Mont-Saint-Michel ». Sa rédaction a été confiée à des auteurs « historiques » du routard garantissant le ton et la qualité du propos qui font le succès de la collection depuis plus de 40 ans. Plusieurs adresses à Saint-Pair-sur-Mer y sont répertoriées.

Son prix de vente au public est de 4,90 €.

tourisme

Destination Granville Terre&Mer

le saint pairais mag

Le tourisme : nouvelle compétence communautaire

Depuis le 1er janvier 2016, le Tourisme est devenu une compétence obligatoire de la Communauté de Communes Granville terre et mer, ainsi en ont décidé unanimement les 70 conseillers communautaires lors de la séance du 22 septembre 2015.

Quelles sont les missions et les ambitions portées par cette nouvelle structure communautaire ?

Avec Granville comme figure de proue, notre territoire communautaire, composé de communes littorales et rétro-littorales, est riche d'une offre touristique, événementielle, culturelle et patrimoniale très large et surtout très complémentaire. Pour bon nombre de nos habitants et de nos entreprises, le Tourisme est un vecteur économique essentiel. Aussi, pour exploiter au mieux cette richesse, il convenait de mieux structurer l'organisation du tourisme en mutualisant les moyens et les personnels et bien sûr, en fédérant les divers acteurs. Dès lors, cet Office de Tourisme intercommunal s'est fixé pour missions de valoriser, de promouvoir et de commercialiser l'offre touristique du territoire, dans sa globalité. Et bien entendu, l'ambition affichée est de faire progresser sensiblement le nombre de touristes à choisir Granville terre et mer comme destination pour leurs vacances et ainsi, créer de la richesse supplémentaire au profit de l'économie du territoire.

Quelles sont les conséquences sur l'organisation du Tourisme ?

Désormais, les 7 Offices de Tourisme du territoire (situés à Carolles, Jullouville, Saint-Pair-sur-Mer, Granville, Donville, Bréhal et La Haye-Pesnel) ainsi que la station nautique Granville Baie de Chausey sont regroupés au sein d'un unique Office de Tourisme intercommunal, constitué en E.P.I.C (Etablissement Public à vocation Industrielle et Commerciale). Les 16 agents sont également regroupés au sein de cet Office intercommunal et travaillent ensemble sous la direction de Mme Marie LE CALONEC. Cet Office est par ailleurs géré par un Comité de direction composé de 29 membres, 16 élus et 13 représentants des différentes filières socio-professionnelles (hébergement, nautisme, restauration et commerce, association, loisirs et chambre consulaire).

Quelles vont être les premières actions portées par cette nouvelle structure ?

Plusieurs dossiers prioritaires sont à mener de front comme par exemple, créer un site internet unique pour mieux promouvoir et identifier notre territoire en France comme à l'étranger, constituer des produits packagés pour mieux vendre notre destination, participer à des salons professionnels à destination des clientèles touristiques identifiées, fédérer les professionnels et les élus au sein de commissions de travail ou encore engager la démarche qualité au sein des 8 bureaux d'information touristique pour mieux encore accueillir et renseigner nos visiteurs. Le travail à accomplir est important pour nos agents, motivés et compétents et l'enjeu est de taille pour faire de Granville terre et mer une destination touristique connue et reconnue.

Bertrand SORRE, Président de l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer

ça bouge !!!

Daniel MANGEAS à Saint-Pair-sur-Mer

La salle Michel Fraboulet de St-Pair-sur-Mer était copieusement garnie pour accueillir Daniel MANGEAS, speaker officiel du Tour de France cycliste durant 41 ans. Surnommé "la voix du Tour", l'enfant de Saint-Martin-de-Landelles a durant 1 h 30 partagé avec le public, livrant souvenirs émouvants et anecdotes croustillantes en réponses aux nombreuses questions posées par les passionnés de la petite Reine. Celui qui a notamment côtoyé Raymond Poulidor, Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault ou Christopher Froome a séduit le public par sa mémoire infaillible, son humour et sa convivialité. En préambule, Daniel MANGEAS a reçu la médaille de la ville de Saint-Pair-sur-Mer remise par le Maire, Bertrand SORRE qui s'est dit fier et honoré d'accueillir cet emblématique ambassadeur de notre département de la Manche.

Miss Manche 2016 est Saint-Pairaise !

Elle est charmante, intelligente, à l'écoute des gens, grande (1,82 m) et aussi Saint-Pairaise, puisque résidente de Kairon-plage.

Elle s'appelle Anaëlle CHRETIEN et elle a été élue, après une première sélection, Miss Manche 2016 devant sept autres candidates, le 12 mars dernier à Condé-sur-Vire. Étudiante à Rennes en deuxième année BTS assistante manager, elle ne s'attendait pas à gagner ce concours : « Je me suis présentée parce que j'aime le contact avec les gens et puis la possibilité de représenter mon département me tentait vraiment ».

Présente lors du repas des aînés quelques jours après son élection, son charme, sa gentillesse et sa disponibilité ont fait l'unanimité parmi les 274 personnes présentes. Ex-demoiselle du Pays Granvillais - elle avait été élue en 2013 – elle aimerait continuer l'aventure lors de l'élection de Miss Normandie, qui se déroulera le 11 octobre prochain, à Mortagne-au-Perche. Vu la gentillesse et la simplicité de cette jeune femme de 19 ans, c'est tout le mal qu'on peut lui souhaiter. Et pourquoi pas la prochaine Miss France originaire de St Pair !!

Moment de recueillement en hommage aux disparus et à leurs familles lors des horribles attentats de Bruxelles perpétués le 22 mars 2016.

Guillaume BRIARD
nouvel agent de service des espaces verts.

Accueil des nouveaux arrivants le 26 mars.

ça bouge !!! dans les commerces

Inauguration du Comptoir JOA
restaurant du Casino, entièrement rénové (le 14 avril).

Changement
de propriétaire
à la crêperie
« L'hippocampe »
rue de Granville
Mme Nathalie
LEMONNIER
vous accueille
désormais.

Epicerie du Pont Bleu
Jérémy DANIEL.
Alimentation générale
produits « Manche Terroir »
Dépôt de pains
et viennoiseries.
Route de la Folliotte
Ouvert à partir
du 1er juillet 2016
de Juin à fin octobre :
tous les jours de 9 h à 22 h
Novembre à mars :
Lundi, mercredi, jeudi
de 10 h à 21 h 30
vendredi, samedi et
dimanche de 10 h à 22 h
Fermé le mardi

Changement
de propriétaire
« Côté Sud »
est devenu
« La Salicorne »
place De Gaulle,
avec Lilian CABOULET
aux fourneaux.

Ouverture d'une paillotte estivale
dans l'enceinte du
blockaus de Kairon-Plage,
face à la mer,
les pieds dans l'eau.

A La Maiz
BAR
after work
BAR à VIN
place de Gaulle,
inauguré en
octobre 2015
et fondé par
Matthieu BAVIÈRE
et Gildas MARTIN,
vous accueille les
fins de semaine
du jeudi au samedi
à partir de 18 h.

Ouverture de la pizzéria à emporter
« O'feu de bois » Damien BOMBLED, rue de la Mairie.

GRAND DÉPART
DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE
À SON TOUR

affaires scolaires

Annick GRINGORE

Adjointe en charge
de la Jeunesse
des Affaires Scolaires
et Périscolaires

Notre projet éducatif évolue chaque année

Les deux années précédentes avaient été consacrées à la mise en place de la semaine scolaire sur cinq jours, avec toutes les difficultés matérielles que cela nous imposait en occupation des locaux, sans intervenir dans les salles de classe, la présence d'animateurs en nombre suffisant, la participation d'associations pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, tout en respectant leur rythme biologique.De récentes études montrent que les enfants passent plus de temps en activités péri ou extra scolaires qu'en classe avec leurs enseignants. Le but principal de l'école reste pourtant bien d'apprendre à lire, écrire et compter. Les activités périscolaires se doivent donc d'être une complémentarité à ce projet. Elles sont proposées aux enfants de façon ludique, pour leur permettre de se détendre entre deux périodes de classe. Ce sont des moments de jeu.

Projet chant choral avec les Grandes Bouches.

Spectacle de la chorale de l'École Maternelle Anne Frank.

Les évènements de Janvier et de Novembre 2015 à Paris nous ont interpellés.La citoyenneté doit faire partie de notre projet. Nous avons souhaité donner du sens à nos activités : apprendre à vivre ensemble, l'ouverture aux autres, la tolérance, les vertus républicaines qui sont les nôtres. Nos animateurs ont beaucoup travaillé dans ce sens. C'est ainsi que nous avons vu apparaître une chorale, pour le plaisir de chanter ensemble, une pratique régulière des jeux de société, pour apprendre à respecter les règles, à perdre ou à gagner dans le respect des autres. Changer de place régulièrement au restaurant scolaire pour ne pas toujours rester entre copains, mais connaître d'autres enfants, filles et garçons bien sûr ! Plein de petites actions qui ne sautent pas aux yeux, et qui sont si importante dans la construction de l'enfant. Il y a eu aussi au cours de cette année, des échanges intergénérationnels. Les enfants du centre de loisirs sont allés peindre une fresque sur un mur de la maison de retraite, pour apporter un peu de gaieté dans le quotidien des résidents. Quant aux enfants de l'atelier photo, ils sont allés travailler également auprès des personnes âgées. Ils ont ainsi monté une superbe exposition de portraits. Les relations qui se sont nouées au cours de ces séances étaient vraiment très profondes. Quel bel exemple de citoyenneté !
Merci à tous les participants de ce projet : familles, enseignants, animateurs, personnel de restauration et d'entretien, qui travaillent autour de ce projet. Et surtout, merci à vous les enfants pour votre participation et votre joie de vivre.
Un grand merci enfin à Christine TINTURE qui quitte sa fonction de directrice de l'école élémentaire pour Granville, et bienvenue au nouveau directeur, Nicolas POTEL, en provenance de Sartilly.

Bonnes vacances à tous.

Accueil de Loisirs : Une fresque pour l'Ehpad du Vallon

Résultat d'un magnifique travail réalisé par 8 enfants de l'Accueil de Loisirs de St-Pair, une fresque haute en couleur a été inaugurée le mercredi 25 mai dernier dans le jardin de l'unité Alzeimer de l'Ehpad du Vallon. L'idée avait été émise par Mme Jacqueline LECOMTE dont la maman a résidé au sein de cette unité. A son décès, Mme LECOMTE a sollicité l'association des « Amis du Vallon » et son actif président, Albert NOURY, pour que la couleur vienne éclairer et embellir cet endroit, qu'elle percevait comme les murs d'une prison. C'est désormais chose faite grâce au travail de préparation des bénévoles de l'association ainsi qu'à l'imagination et à la créativité des enfants et de leurs encadrants Marie et Franck. Un bel exemple de projet intergénérationnel !

Sylvie GATÉ
Adjointe
en charge
de l'Action Sociale
et de la Solidarité

social

Aides financières pouvant éventuellement être accordées par la mairie (CCAS) de Saint-Pair-sur-Mer, pour :

- La restauration scolaire et les garderies (école Anne Frank de Saint-Pair-sur-Mer),
- Le sport et la culture pour les enfants âgés de 6 à 20 ans
- Les activités de loisirs pour les enfants (voyages scolaires, classes de découverte...),
- L'accès à la médiathèque,
- Les déplacements en transport Manéo,
- Le portage de repas par l'intermédiaire de l'association ADMR,
- La téléalarme (via l'association Présence Verte) (boîtier permettant à une personne âgée et/ou handicapée, en cas de chute, de prévenir un tiers).

Les aides financières ci-dessus sont accordées sous certaines conditions. N'hésitez pas à vous adresser au CCAS.

1 Afin de favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous et afin de compléter les dispositifs existants tels que le « Spot 50 » du Conseil Départemental (pour les jeunes de 11 à 15 ans) et la « cart'@too » de la Région, les membres de la commission « Action sociale et solidarité » ont décidé d'apporter une aide pour les enfants de 3 à 10 ans inclus, et ce, sans conditions de ressources. Cette aide se fera sous forme d'un bon de 15 € à présenter dans les clubs ou associations de Saint-Pair-sur-Mer ou du Canton de Granville (si l'activité n'existe pas à Saint-Pair-sur-Mer). Les familles pourront retirer le bon au service du CCAS en présentant un justificatif de domicile et le livret de famille à partir du 1er septembre 2016.

2 Afin de rompre l'isolement et de créer du lien, cette même commission souhaite apporter une aide aux personnes retraitées. Les modalités d'attribution ne sont pas encore définies. Cette aide sera soumise sous condition de ressources.

3 Aide au permis de conduire pour les jeunes : cette action est également à l'étude.

Ces deux dernières actions feront l'objet d'un communiqué lorsque les projets seront finalisés.

Logements sociaux

Le nombre de logements sociaux sur Saint-Pair-sur-Mer s'élève à 100 actuellement.
Pour toute demande de logement social, s'adresser en mairie de Saint-Pair-sur-Mer. Possibilité de télécharger sur le site internet de la Ville l'imprimé de demande ainsi que la liste des justificatifs à fournir.

Voyage ANCV « Seniors en Vacances » :

Cette année, le voyage ANCV se déroulera dans les Landes, du 27 août au 3 septembre. 16 Saint-Pairais y participeront. Les personnes non imposables bénéficient d'une aide financière de l'ANCV. Les inscriptions sont désormais closes. N'hésitez pas, l'année prochaine, à vous adresser au CCAS dans le courant du 1er trimestre.

Repas des Aînés

Le 20 mars, 274 aînés de la commune se sont retrouvés à la salle polyvalente « Michel Fraboulet » pour le traditionnel Repas des Aînés. Cette année, le repas était offert aux personnes nées avant le 1er janvier 1946. Cette journée était animée par l'orchestre « Arpège » de Jean DAUVIN et le repas fourni et servi par le Traiteur « Le Faisan Doré ».

À l'honneur, les doyens du jour, M. Jean BARON 98 ans, et Mme Raymonde MARBEZY 102 ans, ont été chaleureusement accueillis par les Demoiselles de Granville Terre et Mer et Miss Manche, dans une salle superbement décorée par Guislaine PUGI, aux couleurs du Tour de France.

Sur la commune de Saint Pair Sur Mer, l'aide alimentaire se fait par le biais de l'Epicerie Sociale. Cette dernière est ouverte depuis 1999. Le nombre de familles accueillies est toujours croissant, les types de familles et la composition de ces familles sont en constante évolution.

Information sur l'aide alimentaire

Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS)

Face à ce constat et afin de répondre au mieux aux besoins, un groupe de travail, formé d'élus du SIAS, de la directrice, de salariés et de bénévoles de l'épicerie sociale a été créé. Depuis 12 mois, il se réunit régulièrement afin de mener une réflexion sur le fonctionnement et faire un état des lieux complet de l'aide apportée. Des mesures nouvelles ont été prises.
Il a été voté en Comité Syndical que l'accès à l'épicerie sociale se ferait sur une durée maximale de 6 mois sur 12 (à l'appréciation du prescripteur : travailleur social ou élu). Les barèmes et les taux d'attributions ont été revus. Des rencontres avec les différents prescripteurs (travailleurs sociaux du CMS, CCAS, UDAF, élus, etc.) ont eu lieu. Aussi, des ateliers cuisines sont mis en place tous les jeudis, d'autres ateliers verront le jour, et ce, basés sur les demandes et volontariat des usagers.

Information pratiques

SPOT 50 : Mis en place par le Conseil Départemental

Spot 50 s'adresse aux jeunes manchois de 11 à 15 ans scolarisés en collège, IME, Maison Familiale Rurale, etc. Il permet aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités culturelles, sportives et de loisirs. Spot 50 se présente sous forme d'un chéquier simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires, pour un montant de 100 euros. Ce chéquier :

- est nominatif par jeune et par année ;
- offre des réductions d'un montant total de 100 euros ;
- est délivré moyennant une participation des familles d'un montant de 10 euros ;
- pour les familles bénéficiaires d'une bourse départementale de collège et de maison familiale et rurale, un complément de 5 € sera versé sur le montant de la bourse.

Pour bénéficier de ce chéquier, il suffit de contacter le Conseil Départemental de la Manche soit par mail : dclic@manche.fr ou téléphone : 02.33.05.55.50
N'hésitez pas à consulter le site du Conseil Départemental

Cart'@too : Mis en place par la Région

La Cart'@too s'adresse aux étudiants et aux domiciliés en Normandie, qui sont âgés de 15 à 25 ans et appartenant à l'une des catégories suivantes : lycéens, apprentis, stagiaires ou demandeurs d'emplois. La carte coute 10 € et permet de profiter de nombreuses réductions d'une valeur globale de 100 euros. Pour obtenir la Cart'@too, nous vous invitons à vous rendre sur le **site internet du Conseil Régional cartatoo.normandie.fr**

Plan Canicule

Le plan « canicule » est destiné à renforcer le dispositif d'urgence sociale durant la période estivale, du 1er juin au 31 août. Nous rappelons aux personnes âgées de + de 65 ans et/ou handicapées et/ou isolées qu'elles peuvent s'inscrire sur le registre ouvert à cet effet, en mairie. En cas de déclenchement du plan « canicule » par la préfecture, toutes les personnes inscrites sur ce registre seront contactées par la mairie.
Merci d'être attentif à vos voisins, âgés ou plus fragiles, et n'hésitez pas à faire part de vos éventuelles inquiétudes, en mairie au 02.33.50.06.50 ou à la Police Municipale au 02.33.50.09.60

DON du SANG
Une collecte pour le don du sang est organisée à Saint-Pair-sur-Mer
le Jeudi 18 août
de 11 h 45 à 18 h 30
salle Michel FRABOULET
Vous y serez les bienvenus !

Coordonnées utiles

CCAS de St-Pair (en mairie) :
02.33.50.06.50
ccas@saintpairsurmer.fr

Madame LEMONNIER
Assistante Sociale : 02.33.91.14.00
(Centre médico social de Granville)
Se déplace en mairie de St-Pair
les 1er et 3e mardi du mois
de 9 h à 12 h (prendre rendez-vous
auprès du Centre médico social
au préalable)

ADMR Mme LE BACQUER
Pour le portage de repas :
06.30.80.21.52

Présence Verte
(pour la téléalarme) :
02.33.06.42.57 ou 02.33.06.42.47

médiathèque

Annie ROUMY
Conseillère municipale
en charge de la
Médiathèque

Disparition d'une st-pairaise au grand cœur !

Madame Madeleine Brasseur nous a quittés le 28 janvier dernier à l'âge de 101 ans et a été inhumée au cimetière de Saint-Pair-sur-Mer aux côtés de son mari, lui-même décédé en 1979. Elle a toute sa vie été fidèle à Saint-Pair-sur-Mer : elle y a d'abord été élève à l'école des filles située, à l'époque, face à l'actuelle poissonnerie, puis elle a rejoint l'Ecole Primaire Supérieure de Saint-Lô. Ensuite elle a intégré l'École Normande de filles à Coutances pour y devenir institutrice puis a été nommée à l'école Paul Bert de Granville, devenue aujourd'hui le Musée Richard Anacréon. En 1945, elle est revenue à Saint-Pair-sur-Mer dans l'établissement où elle avait été élève. Elle était alors l'adjointe de son père, M. Coquerel, lui-même directeur de l'école des garçons. Puis elle est retournée à Paul Bert, son mari étant instituteur à l'école Ferdinand Buisson, disparue aujourd'hui. Elle terminera sa carrière à Saint-Pair-sur-Mer en 1970 et habitera avec son mari à Granville. Après le décès de son mari, Madeleine consacrera son temps à aider des enfants dans leur travail scolaire, sera adhérente de La Ligue de l'Enseignement, inscrite à l'Université inter-âges et surtout elle sera à l'origine, avec Jacques Olivier et Antoinette Lecoq, de la création de la Bibliothèque du Moulin, ancêtre de la Médiathèque actuelle. Elle disait avec amusement que sa vie professionnelle avait été plus courte que sa vie de retraitée mais les deux auront été bien remplies, le bénévolat était chez elle une seconde nature. Elle s'est beaucoup investie dans la création et dans toutes les activités de la médiathèque. Elle s'était mise à l'informatique pour pouvoir y accueillir les abonnés, faisait des recherches pour les expositions. Jusqu'à ses dernières années, assise sur une chaise, elle choisissait des ouvrages dans le Bibliobus... et elle lisait beaucoup. Nous nous souvenons du petit carnet sur lequel elle consignait les titres, noms d'auteur et résumés de ses lectures.
Elle était notre mémoire vivante, notre référence, elle était d'une grande modestie, a toujours refusé d'être mise en avant et nous avions dû user de ruses de sioux pour lui fêter ses 100 ans à la médiathèque en 2014 ; elle était alors entourée d'anciens élèves, bénévoles, personnels de la Bibliothèque Départementale et élus de la commune. C'était un beau moment et une grande fierté pour nous d'honorer cette grande dame qui a beaucoup fait pour mettre la culture au service des Saint-Pairais. M. le Maire lui avait d'ailleurs remis la médaille de la Ville. Votre modestie et votre grande discrétion dussent-elles en souffrir, merci Madeleine pour tout ce que vous avez donné à notre commune.

paroles des élus de la minorité municipale

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Un coup d'œil sur nos articles des St-Pairais précédents et nous constatons que nous n'avons rien à changer, ni en motifs de satisfactions ni en motifs de déception. La vie municipale va son petit bonhomme de chemin, sans heurts ni secousses ; on gère sereinement le quotidien, certes ; mais nous aimerions plus : quels sont les objectifs envisagés pour les dernières années de ce mandat ? mystère. Quels projets, à part la rénovation tout juste évoquée du secteur du casino-salle polyvalente ? On n'en sait rien. Quels sont les problèmes évoqués en GTM ? On n'en parle jamais. Pourquoi certaines réalisations évoquées et même programmées par le passé sont elles abandonnées ? Voilà quelques unes de nos impatiences. Mais, hormis le démarrage si attendu des travaux de voirie indispensables rue St-Michel et ses annexes, voici une autre bonne nouvelle : le souhait de Laurence Prévost a été exaucé et entendu favorablement par M. le Maire et son équipe : une commission sur le Développement Durable a été constituée récemment ; nous comptons sur elle bien sûr pour guider l'action des élus ; à ses côtés, une association ouverte à tous les St-Pairais est lancée par Laurence, intitulée « les Al 'TERRE'NATIFS » que vous êtes fortement invités à rejoindre (voir par ailleurs). Le grand projet de salle de sport qui était au centre des débats lors des élections de 2014 est, vous le savez, passé sous la coupe de GTM et nous avons peu d'informations sur l'avancée du dossier ; nous savons cependant que le projet évoqué en 2014 était estimé à 1,5 ou 2 millions d'euros et que ce même projet est passé à 4 millions d'euros !!!! Il était vraiment sous-estimé lors de la campagne électorale !! Aurions nous eu les moyens et la volonté de le mener à bien, à ce prix, s'il était resté Saint-Pairais comme c'était prévu ? Il restera néanmoins plus de 2 millions à la charge de la commune d'après le montage financier que nous connaissons, sans compter les aménagements annexes envisagés. Nous participons toujours activement aux travaux des commissions, dans un bon climat réciproque, sans aucune acrimonie ; c'est comme cela que nous concevons notre rôle et que nous pouvons, à 4, être considérés et entendus. Encore une fois nous sommes à votre écoute et vous souhaitons un bel été.

Géra rd DESMEULES, Laurence PRÉVOST, Sophie PACARY, Jacques OLIVIER

commission développement durable

Françoise PACEY GASPARI
Conseillère municipale

Annaïg LE JOSSIC
Conseillère municipale

Une commission développement durable a été mise en place le 9 Mars 2016 par le conseil municipal. Elle est composée de 13 élus. M Joël Pajack, missionné sur les économies d'énergie et la formation du personnel, ainsi que M. Philippe Collet, DGS de la mairie de Saint-Pair-sur-Mer, y sont associés. Cette commission est présidée par le maire, M. Bertrand Sorre, et deux vice-présidentes, MMmes Françoise Pacey Gaspari et Annaïg Le Jossic (conseillères municipales) ont été élues.

Trois axes de travail sont retenus, complémentant les actions engagées depuis le début du mandat : le tri sélectif des déchets dans les bâtiments publics, la promotion de l'aménagement global des liaisons douces dans notre commune, et œuvrer pour la mise en place progressive d'une politique de transition énergétique et écologique pour préserver notre environnement. Au sein de la mairie est mise en place à votre disposition une boite à idées, pour être à votre écoute.

Triez vos instruments d'écriture

utilisez n'importe quel carton propre

Dès maintenant, vous pouvez venir déposer vos stylos, feutres, surligneurs, marqueurs, Porte-mines, correcteurs, stylos plume et cartouches pour qu'ils puissent être transformés en objets en plastique par l'intermédiaire de l'entreprise Terracycle implantée en Auvergne. Le lieu de collecte se situe à la mairie de Saint-Pair-sur-Mer, action menée en partenariat avec GTM.

Un doute ?
Une question ?
www.granville-terre-mer.fr
ou 02 33 91 92 60

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

Jardinage

Sébastien DOLO
Conseiller municipal

Depuis le 28 novembre 2003 s'applique un arrêté qui interdit les traitements insecticides et acaricides en floraison en présence d'abeilles

Les applications en présence d'abeilles sont à proscrire. Elles peuvent provoquer d'importantes mortalités parmi les populations d'abeilles, soit en raison de la toxicité du produit, soit par simple effet mécanique, comme le refroidissement ou l'étourdissement des individus qui conduisent à la mort.

Des études scientifiques démontrent que l'activité des abeilles domestiques dans les parcelles est fortement réduite au lever du jour et à la tombée de la nuit. La faible luminosité diminue leurs facultés d'orientation et les températures sont trop fraîches pour leur permettre de voler. Pour déclencher un traitement hors période de butinage, il est raisonnable de considérer que l'abeille n'est pas à l'extérieur de sa ruche lorsque les températures sont inférieures à 12°C (activité réduite entre 10 et 14°C) et/ou lorsqu'il ne fait pas jour (400 à 750 lux selon les sources).

Il faut bien veiller à :

- traiter les boutons floraux ou lorsque les pétales sont tombés jamais en floraison ;
- traiter le soir et jamais le matin ;
- tondre la pelouse en floraison (comme le trèfle par exemple) avant de traiter ;
- proscrire les mélanges car aucune des dérogations en floraison n'a été attribuée à des mélanges de pesticides ;
- respecter un intervalle de deux jours entre deux applications portant une des mentions abeilles ;
- vérifier la persistance des produits et estimer le délai entre leur application et le début de la floraison ;
- lire et respecter les indications portées sur l'étiquette ;
- respecter la dose prescrite ;
- vérifier le réglage des pulvérisateurs.

Rûcher de Saint-Pair-sur-Mer mai 2016

Laurence PREVOST
Conseillère municipale

Des Saint-Pairais œuvrent pour la planète !

1er épisode

Yves R. m'a invité à visiter sa maison en bois, construite en 2013 par un artisan du sud Manche. Nous sommes en janvier et l'hiver est là.
Le thermomètre a frôlé le 0 degré cette nuit. Le poêle à bois, (avec pierre pour restituer la chaleur) seul élément de chauffage de la maison, est éteint et pourtant à 11 h du matin quand je pénètre chez lui il fait, 20° et j'ai chaud !
Pas un radiateur ! Juste un sèche serviette dans la salle de bains : je suis impressionnée !
D'ailleurs le montant de la facture d'électricité d'Yves le confirme, il ne paie que 54 euros par mois à EDF !
Au sol la superficie est de 50 m², autant à l'étage où se situent 3 chambres et la salle de bains.

Alors forcément je lui demande de m'expliquer ce prodige :

Toute la maison est en bois, du sol au plafond ; les panneaux sont en fibre de bois remplis de ouate de cellulose. Les menuiseries aussi sont en bois pour éviter les ponts thermiques. La maison elle même est orientée au sud sans aucune fenêtre au nord où une remise protège la façade. Le fait qu'elle soit sur pilotis l'isole du froid et de l'humidité.

Même le sens de la pose du bardage a un sens : le bois Douglas (qui pousse en forêt de Saint-Sever) est posé à la verticale pour, (comme sur les tronc d'arbres !) que l'eau ruisselle plus facilement. « Je n'ai pas voulu ni de laine de roche ni de verre ni de polystyrène car cela isole peu et n'évite pas l'humidité de l'intérieur ».

Je suis étonnée du prix de revient de cette maison

« il faut prévoir 1000 à 1200 euros du m² » ! Enfin Yves me confie le pourquoi de ce choix : « c'est la maison de mes rêves. Je voulais être bien avec peu, vivre simplement. En consommant peu d'énergie je pollue moins et protège la planète. Faut pas se créer des besoins . »

Propos recueillis par Laurence Prévost, conseillère municipale.

Si vous aussi, vous souhaitez témoigner vous pouvez m'adresser un courriel, afin qu'une rencontre puisse s'organiser ! laurence.prevost7@wanadoo.fr

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association à Saint-Pair-sur-Mer : **Les AL'TERRE'NATIFS**

Elle a pour objet la sensibilisation des citoyens aux enjeux et défis environnementaux et l'incitation au changement des comportements pour adopter des habitudes plus respectueuses de la planète et de tous les êtres vivants qui la composent, au travers de diverses actions co-construites"
Si vous aussi souhaitez participer à cette co-création, partager toutes vos idées ou savoir faire, alors rejoignez -nous !
Pour nous contacter et/ou adhérer, il vous suffit d'écrire à :
laurence.prevost7@wanadoo.fr

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE À SON TOUR

Laurent PETITGAS
Adjoint en charge de l'Urbanisme de l'Environnement du Patrimoine et de la Vie Economique

urbanisme

le quartier du val de saigue

une première tranche qui s'achève, une deuxième qui se commercialise...

Pour obtenir cette accessibilité à tous, la première tranche de cette opération, qui s'achève actuellement, a été conçue pour privilégier les terrains à destination des jeunes et des familles. Ces catégories de population ont en effet beaucoup de mal à accéder à la propriété, à Saint-Pair-sur-Mer, en raison des prix de l'immobilier. Douze terrains ont été ainsi vendus à douze familles, qui ont établi leur domicile sur notre commune plutôt que sur une commune rétro-littorale. C'est, pour ces personnes, la faculté d'habiter au plus près de leur lieu de travail, et sur le territoire de leur choix, et non en achetant un terrain là où les prix leur permettent d'accéder à la propriété. Cette orientation prioritaire sera reproduite dans les trois autres tranches de cette opération. Et notamment dans la seconde, dont la commercialisation est engagée actuellement. Ainsi, 14 terrains font en ce moment, l'objet d'un appel à projets pour des familles. Huit dossiers ont été déposés à cette fin. Ainsi, ces candidats qui remplissent les critères de sélection, vont pouvoir établir leur projet de vie à Saint-Pair-sur-Mer. Pour les six terrains restant, il est possible de se porter acquéreur dès maintenant en mairie.

Mais l'action de la Municipalité ne s'arrête pas au soutien à l'accession à la propriété : l'apport de familles à Saint-Pair-sur-Mer est obtenu également par la création de logements locatifs à loyers modérés. Ce type de logement s'adresse en effet plutôt à des personnes ayant des difficultés à se loger, et plutôt en début de parcours résidentiel. Ce sont donc 22 logements locatifs à vocation sociale qui sont en cours de réalisation sur la première tranche de ce nouveau quartier, et qui seront attribués prochainement à de nouveaux ménages saint-pairais. Pour partie en location-accession, pour partie en location pure, ces logements permettent d'avoir une grande diversité dans l'offre de logements au sein de cette opération.

Au final, ce sont 40 terrains qui ont été vendus à ce jour, sur cette première tranche du Quartier du Val de Saigue, permettant l'édification de 57 nouveaux logements, et l'arrivée d'autant de nouveaux ménages à Saint-Pair-sur-Mer. Cette opération est un vrai projet de développement résidentiel pour notre commune, permettant un apport de populations jeunes, qui seront un soutien à l'activité du commerce de centre-ville, et à la fréquentation de nos équipements publics.

Le quartier du Val de Saigue est le secteur d'extension urbaine qui permet d'accueillir de nouveaux habitants, désireux de vivre sur notre territoire, dans une mixité sociale et générationnelle, garante d'une convivialité de quartier.

© Flash Drone

le coin des sportifs

Denis CLÉMENT
Conseiller municipal
Délégué au Sport

Tennis de table

Pour les pongiste saint-pairais, la saison sportive s'est achevée en apothéose, avec la montée de l'équipe 1 masculine en Nationale 3. Tout s'est joué dans le dernier match, à Granville, à la cité des sports, face à Saint Pierre les Elbeuf. Devant un nombreux public qui n'a pas ménagé ses encouragements, nos joueurs se sont surpassés. Notre club sera le seul représentant masculin manchot, à l'échelon national, en septembre prochain. Les autres formations du club n'ont pas été en reste avec notamment le retour de l'équipe 2 féminine en régionale et surtout l'accession en régionale 3, de

l'équipe 4, conduite par Clément Drouet, l'un des deux entraîneurs qui accède à la régionale avec dans ses rangs, deux jeunes. Il reste à faire fructifier tout ce bon travail accompli par nos deux entraîneurs. Pendant la saison estivale, le club vous propose de vous plonger dans le ping dans le cadre « des samedis du ping » avec 5 tournois. Pratique : Tournois les 9, 16 juillet, 6, 20 et 27 août. Salle Roger Padet, à partir de 10 h. Ouvert à tous. Estivants et licenciés. Renseignements 06 61 70 66 01.

SPORT ADAPTÉ le club à l'honneur

Le club de tennis de table était convié, début avril, dans les locaux du Conseil Régional de Normandie, à l'Abbaye aux Dames à Caen, par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) pour la remise du label « Valides handicapés pour une pratique sportive partagée ».Un label qui récompense le club pour son travail, depuis 2000, avec l'Institut Médico Educatif (IME) Henri-Wallon, « avec une à deux interventions hebdomadaires tout au long de l'année », rapporte Jacques CANUET, président du club.
Pour cette soirée, le club de tennis de table était représenté par Claude BOISSEL, trésorier et Dominique GOUTTE, secrétaire. Sur les 21 associations ayant postulé, 15 sur l'ensemble de la Basse-Normandie ont été honorées dont 7 de la Manche avec celle de Saint-Pair Bricqueville tennis de table. « Cette récompense ne peut qu'encourager notre club à poursuivre son action auprès du public en situation de handicap, notamment auprès des handicapés moteurs. Un projet qui nous tient à coeur d'autant plus que nous avons deux entraineurs formés et prêts à les accueillir dans les meilleurs conditions ».

Pétanque St- Pairaise

La Pétanque Saint-Pairaise comprend 29 licenciés qui disputent les concours officiels et 10 adhérents qui viennent régulièrement aux entrainements les lundis, mercredi et samedis après-midis se frotter aux licenciés. 2 équipes disputent actuellement le championnat départemental des clubs en division 2. Pour le 1er match, l'équipe 1 a battu l'équipe 2 sur le score de 28 à 10. Lors des prochaines journées, les 2 équipes rencontreront successivement les clubs de Granville (2 équipes également), Ducey et Coutances.
Le club organise 11 concours au cours de l'année 2016 :

Contact Alain PRUNIER - 06 86 97 30 63

- le 11 juin : **Prix de la ville de Saint-Pair-sur-Mer**
  concours officiel en doublettes, concours protégé par la Fédération, récompenses mises + 50%
- le 28 juin : **Prix Pozzo**
  concours officiel vétérans en doublettes
- le 15 août : **Prix Casino JOA**
  concours officiel en doublettes protégé par la Fédération, récompenses mises + 75%
- le 30 août : **Prix Géant Casino**
  concours officiel vétérans en doublettes
  sans oublier les concours amicaux de l'été en doublettes formées, ouverts à tous, les jeudis après-midi suivants :
  les 7 juillet, 21 juillet, 28 juillet, 4 août,
  11 août, 18 août, 25 août.
  10 € par équipe pour 5 parties disputées

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE À SON TOUR

Marathon
de la Baie du Mont Saint-Michel

Mickaël Lassis
Temps : 3 : 22 : 50
900e sur 6028

Bravo !!!

Tennis-Club
d'excellents résultats chez les jeunes

- Championnat Individuel Jeunes de la Manche : Blanche Lenoan (2/6) est 1/2 finaliste et Louis Gorregues est finaliste
- Championnat Individuel Jeunes de Normandie : Blanche Lenoan est 1/4 de finaliste et Louis Gorregues est 1/2 finaliste.
- Blanche Lenoan est nouvelle boursière à l'université de Cleveland aux USA en septembre prochain.
- Coupe de France 15/16 ans garçons : Théo Miclot et Louis Gorregues ont finis 1er de leur poule et ont été en 1/2 finale de la Phase Régional.
- 1 Challenge du Cotentin a été mis en place pour cette saison 2016, avec 3 tournois homologués FFT (TC Saint Pair sur Mer, TC Granville et TC Coutainville).
- Le club a mis en place pour la 1ère année, une vente de sweat et Tee-shirt avec le logo du club.

Renseignements au Tennis-Club
02 33 50 02 75

USSP football

Club de football
Union Sportive Saint Pairaise
589, route du Croissant
02.33.51.60.49

UNION SPORTIVE SAINT PAIRAISE
Siège social :
Mairie 50380 ST PAIR/MER
N°d'affiliation FFF : 531 879
N°d'agrément DDJS : 503 482
Couleurs : Orange et Noir
E-mail :
stade.saintpair@wanadoo.fr.

1. Bonne nouvelle : L'éclairage de notre terrain d'honneur homologué par la Ligue début Novembre 2015. Le premier match de DHR en nocturne a eu lieu le samedi 21 novembre contre le FC St Lô. Celui-ci nous a porté chance avec une victoire à la clé. Merci encore à la municipalité pour son appui dans ce projet contribuant à une meilleure qualité de vie sportive de nos licenciés.
2. Autre bonne nouvelle : La remise du nouveau Label pour l'école de foot par les représentants du District de la Manche en présence de M. le Maire, ses adjoints et ses conseillers municipaux, ainsi que les dirigeants, les éducateurs, les parents et nos jeunes joueurs. Ce label est la reconnaissance des efforts de tous et récompense notre grande famille de l'USSP.
3. Bonne nouvelle enfin en ce qui concerne nos structures : La pose des sièges dans les tribunes et la décoration de celles-ci ainsi que le panneau score sur notre terrain d'honneur. Merci à M. le Maire et au service technique pour l'ensemble de ces travaux.

De bonnes nouvelles et beaucoup de satisfactions en cette fin de saison 2015-2016

4. Satisfactions : Le maintien de nos trois équipes seniors. L'équipe fanion qui évolue en DHR termine 4e, place très honorable, et cerise sur le gâteau, elle a joué en ¼ de finale de la coupe de Basse-Normandie contre Avranches B évoluant en DH, une première dans l'histoire du club. L'équipe B en 1ère division et l'équipe C en 2e division, équipes réserves, ont bien joué leur rôle terminant respectivement à la 7e et à la 5e place dans leur championnat respectifs. L'équipe B a joué, elle, son ¼ de finale des réserves du District contre Granville. A noter le très bon parcours de l'équipe C. Bravo et félicitations à tous nos joueurs seniors, leurs coachs et leurs dirigeants.
L'équipe féminine n'a pas encore terminé sa saison. Il lui reste 2 matches en retard. Elle se dirige vers le maintien. Félicitations à elles aussi.
Merci à tous les arbitres officiels et bénévoles, bureau, comité, et dirigeants pour leur dévouement au club. Merci à tous nos sponsors et mécènes.
La bonne ambiance conviviale du club, le respect, la solidarité, l'entraide, valeurs au combien importantes, font de ce club ce qu'il est aujourd'hui.
Merci à tous.

J. LEBOUCHER, Président

L'école de Football

L'effectif reste stable depuis 6 ans : 100 licenciés de 5 à 18 ans et 30 dirigeants, éducateurs. 10 équipes encadrées chaque week-end par de nombreux dirigeants diplômés et 2 éducateurs (brevet d'état et diplômes fédéraux).
Les enfants ont la possibilité de s'entrainer deux fois par semaine sur les terrains du Croissant mais aussi sur le synthétique ou la salle Pierre de COUBERTIN de Granville.
L'objectif principal de notre école est d'éduquer les jeunes à travers notre activité football en développant différentes valeurs : goût de l'effort, la tolérance, la vie en collectivité... l'aspect de compétition n'est en aucun cas une priorité mais il fait partie de l'apprentissage.
Nous relevons de bons résultats d'ensemble pour cette année, avec du plaisir chez les U7-U9 ans, de bons comportements et une accession pour les U11 ans (A), de la progression chez les U13 ans, et une certaine difficulté, après 2 montées successives, chez les U15 ans.
Enfin, on notera l'intégration de plusieurs joueurs U18 ans en catégorie seniors.
N'hésitez pas à nous rejoindre petits, jeunes ou moins jeunes, filles ou garçons à la rentrée du 31 août 2016 ! CONTACTS :
Frantz CARO (06.13.42.27.08)
Cédric DUJARDIN (06.22.87.09.46).

VENEZ NOMBREUX
à l'inauguration de l'éclairage du terrain d'honneur le 27 juillet 2016
Match amical : Avranches (Nationale) - Granville (CFA)

1/4 de finale de la Coupe de Basse-Normandie. Saint-Pair A (rouge) - Avranches B (bleu)

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE À SON TOUR

Association Paroissiale
Notre Dame de la Baie
« La Saint Pairaise »

Maison Paroissiale
117 rue Ch. Mathurin
50380 St PAIR SUR MER

le coin des associations

L'association LA SAINT PAIRAISE ! Centenaire !

De fait, le 21 décembre 1916, 5 personnes se sont réunies et devant notaire l'ont fondée. Il s'agissait d'Ernest-Joseph Tardif, avocat à la Cour d'Appel de Paris, président, Daniel Eugène vice-président, César Pelletier, secrétaire-trésorier, Charles Baloche et Louis Gendron, administrateurs. L'objet de l'association était de créer et entretenir des œuvres d'enseignement, d'assistance et mutualité, de patronage, d'exercice de tir et d'allocation de secours et bourses. Elle voulait aussi pourvoir aux soins à domicile des malades en fondant un dispensaire, et enfin procéder après la fin des conflits à l'érection d'un monument patriotique.

Rapidement l'association s'occupe de l'école Sainte Anne, créée en 1910 par l'Abbé Noël, rue Charles Mathurin, pour les garçons et pour les filles, près du Carmel et rue de la Mairie. On aménagera ensuite une salle de spectacle (gymnastique, théâtre, cinéma, réunions), puis une bibliothèque. Un centre de soins s'installera rue Saint Michel avec des Sœurs de la Communauté N.D. du Mont Carmel d'Avranches. Elle participe depuis toujours à l'animation de la Paroisse, mais aussi de la commune. Ainsi, le 15 août, avec l'OGEC et les parents d'élèves, la grande Kermesse « Saint Pair en fête ! », une vraie institution, où s'investissaient plus de 85 bénévoles, attirait la foule !

Ses activités ont évolué. A côté de l'entretien des bâtiments, elle organise la logistique de la Paroisse pour les fêtes religieuses (patronales, pain bénit, conte de Noël, verres d'accueil et d'amitié, vente de livres dans le passé, concerts et chorales), repas paroissiaux et plus profanes, animés et dansants. Ses statuts ont changé, surtout en 2013, quand elle est devenue « Notre Dame de la Baie-la Saint Pairaise », (voir le guide des associations).

Elle étend désormais son action dans les diverses communes de la Paroisse dont des représentants siègent au conseil d'administration, qui compte maintenant une vingtaine de membres, venus d'horizons et milieux socio professionnels très divers. Tous sont unis à quel que titre que ce soit au service de la Paroisse. Elle est forte de ses 160 membres. Le curé en est le 1er vice-président, de droit. Les compétences des « manuels » qui mettent « la main à la pâte » ont été et sont en particulier appréciées dans l'aménagement de la belle et fonctionnelle Maison Paroissiale, dans l'ancienne école. Diverses manifestations ont été prévues pour fêter solennellement cet événement. Certaines ont eu lieu : en décembre-janvier, l'expo de la Nativité, le 6 mai le concert d'orgue de Gérard Close, le samedi 25 juin, les chorales l'Echo du Roc de Granville et Accord de Putanges.

Notez bien celles à venir :

- Samedi soir 16 juillet, concert d'orgue avec Cornelius Holderman
- lundi 15 août, place Marland, après la Messe solennelle présidée par Mgr Le Boulc'h, grand repas « moules-frites » en plein air, animé et joyeux, comme dans le passé
- samedi 22 octobre, à 15 h, conférence : « La Saint Pairaise dans la continuité de la longue histoire des fabriciens » avec 3 historiens : G.R. Bottin, G.Sohier et E.Vallée
- samedi soir 12 novembre, les célèbres « Petits Chanteurs à la Croix de Bois » reviendront
- dimanche 13 novembre, nous terminerons en réunissant les anciens curés encore vivants.

Nous vous attendons toutes et tous nombreux(ses) à l'une ou plusieurs de ces rencontres !

Gérard DESMEULES et le conseil d'administration.

nddelabaie-saintpair@orange.fr

une nouvelle association

Brume

Créée en septembre 2015 à Saint-Pair-sur-Mer, l'association BRUME a pour objet le partage, la diffusion et la promotion des musiques actuelles (notamment la musique électronique), l'organisation et le soutien d'événements culturels autour de la musique, la découverte et l'aide au lancement de nouveaux artistes. Déjà riche de plus de 110 adhérents, ses membres se sont notamment investis dans des événements locaux, comme lors des « Traversées sonores » à Granville, début mai.
Pour toute demande de renseignements,contacter le 06.88.64.37.67

Association des Estivants et Habitants de Saint-Pair-sur-Mer

Aimant et fréquentant Saint-Pair-sur-Mer depuis de nombreuses années, nous souhaitons que la commune conserve tous ses atouts. En 2014 la pollution de la plage (algues vertes, interdiction de baignade plusieurs fois durant l'été) fut l'élément déclencheur de notre regroupement. En lien avec tous les habitants, nous souhaitons réfléchir et faire des propositions dans des domaines de compétence communale (St-Pair) ou de Granville Terre et Mer. Nos principaux centres d'intérêt actuels portent sur l'environnement, l'équipement, le patrimoine, l'investissement et la fiscalité.
M. le Maire nous a reçus en avril 2016 et nous lui avons présenté nos premières réflexions sur la pollution de la plage et ses conséquences, les finances de la ville, celles de GTM et le cadre de vie : circulation, stationnement, sécurité... Cette première rencontre nous a confortés dans notre démarche et nos attentes.

Les statuts de l'association ont été déposés en préfecture le 28 août 2015.

Frédéric COSSON cosson.frederic@neuf.fr
Baudouin de CREMOUX baldec24@free.fr
Jean-Pierre FERRÉ jeanpferre@aol.com 06 23 73 02 17
Michel GUIBOUT michelguibout@sfr.fr 06 80 75 21 05
Jean-Michel LE BARBIER jmlebarbier@hotmail.fr
Martin LEGRAND martinlegrand@neuf.fr 06 68 51 14 02
Pascal ROCHE pascal-roche@orange.fr 06 87 82 65 21
Jean-Marie VANNIER jeanmarievannier@sfr.fr 09 82 31 01 21

Venez nous rejoindre pour participer davantage à la vie de la commune !

Comité de Jumelage

Il y a 35 ans, Michel Fraboulet, maire de Saint Pair, Charles Mathurin, bourgmestre d'Houffalize, assistés des présidents des comités, le Français Roger Charrier et le Belge Joseph Goethals, signaient officiellement la charte qui unissait nos deux cités.Le jeudi de l'Ascension 5 mai dernier, près de 70 amis belges étaient accueillis dans la chaleur du soleil et des retrouvailles avec le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Vendredi 6 mai journée libre avec les familles, bon nombre ont profité des grandes marées pour aller sur les rochers découverts pour chercher les coques bleues ou simplement marcher sur l'estran. A 18 h, dans l'église, Gérard Close, d'Houffalize, titulaire des orgues de l'abbaye de Clervaux au Luxembourg, directeur de l'académie de musique de Malmédy a interprété avec brio plusieurs œuvres de musiciens de différentes époques, devant près de 150 personnes passionnées.A 20 h, banquet de gala à la salle Fraboulet. Gérard Desmeules, président ,dans son discours a fait une allusion au tour de France qui passera chez nous le 2 juillet. Bertrand Sorre a parlé des évènements tragiques et barbares de Paris et de Bruxelles, auxquels notre rencontre et notre amitié sont la meilleure réponse. Mark Knoden, 1er échevin, remplaçant Mark Caprasse, bourgmestre, empêché, a aussi évoqué les évènements. Il a pronostiqué que lors du prochain Euro 2016, les « diables rouges » belges battraient les « coqs bleus gaulois » ! Pour finir, Christian Dewalte, président du comité belge a été sensible à la manifestation silencieuse de solidarité des Saint Pairais, square d'Houffalize, le samedi midi 26 mars. Comme Gérard, il a lancé un appel pressant à de plus jeunes familles pour rajeunir les rangs et assurer la relève. Une page facebook commune a été créée. Puis ce fut l'échange de cadeaux et le repas du comité.

Samedi 7, à 14 h, un bon nombre se sont retrouvés à Villedieu les Poêles en deux groupes alternés. L'un a d'abord visité la ville avec Mélanie qui a raconté l'histoire de la cité donnée en 1134 par Henri 1er Beauclerc aux Hospitaliers de St Jean de Jérusalem, devenu l'ordre humanitaire des chevaliers de Malte. Tous ont découvert les vieilles rues et les cours médiévales où se pratiquait le travail du cuivre qui, jusqu'à une date récente fut florissant et a fait la renommée (et le nom) de la ville, avec aussi la fonderie de cloches, objet d'une 2e visite où les techniques de cette industrie campanaire, créée en 1865 et presque unique en France, ont été détaillées. A 18 h, le Père David a célébré la Messe du jumelage dans l'église de Kairon.

Le soir certains sont allés ,à l'heure de la pleine mer, découvrir le Mont entouré d'eau ou le mascaret. Dimanche matin 8, après un dernier petit déjeuner commun, les amis sont partis à regret retrouver les Ardennes, après 3 belles journées ensoleillées. Les Français iront les retrouver l'an prochain.

Gérard DESMEULES et le bureau du comité. (gerard.desmeules@gmail.com)

GRAND DÉPART DU TOUR DE FRANCE 2016
LA MANCHE-NORMANDIE À SON TOUR

le saint pairais mag

le 2 juillet à Saint-Pair-sur-Mer

Conception : Service Communication Dépôt légal à parution imp 3 provinces parigny 02 33 49 02 53 Crédits photo : Office Culturel de Saint-Pair-sur-Mer - Alexandre LAMOUREUX

GRAND DÉPART
DU TOUR DE FRANCE 2016
DU 26 JUIN AU 4 JUILLET
LA MANCHE-NORMANDIE
À SON TOUR

MANCHE NORMANDIE
GRAND DÉPART 2016
tourdefrance-manche.fr

Brittany Ferries
SUPPORTERS DU GRAND DÉPART 2016

PEFC
votre bulletin municipal est imprimé sur papier couché recyclé